

Rapport de gestion

**Pour le trimestre et le semestre clos le
30 juin 2020**



**550 Burrard Street, Suite 1188
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 2B5**

**Tél. : (604) 687-4018
Télec. : (604) 687-4026**

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion daté du 30 juillet 2020 d'Eldorado Gold Corporation contient de l'information qui, de l'avis de la direction, est pertinente pour l'évaluation et la compréhension de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020. Le rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2020 et 2019, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par ailleurs, le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « Eldorado », « nous » ou « la société » désignent Eldorado Gold Corporation. L'expression « le trimestre considéré » désigne le deuxième trimestre de 2020.

Déclarations et informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations et des informations prospectives et devrait être lu à la lumière des facteurs de risque décrits aux rubriques « Gestion des risques » et « Déclarations et informations prospectives » du présent rapport de gestion. L'information supplémentaire figurant au présent rapport de gestion, les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019, les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que des communiqués de presse ont été déposés par voie électronique au moyen du Système électronique d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et de l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval system (« EDGAR »), et sont disponibles en ligne dans le profil d'Eldorado au www.sedar.com, au www.sec.gov/edgar et sur le site Web de la société (www.eldoradogold.com).

Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS figurent au présent rapport de gestion, y compris les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue, les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue, les charges tout inclus liées au maintien et les charges tout inclus liées au maintien par once vendue, les dépenses d'investissement de maintien et de croissance, le prix moyen réalisé de l'or par once vendue, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action attribuable aux actionnaires, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »), le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »), les flux de trésorerie disponibles, le fonds de roulement et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation du fonds de roulement. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, il s'agit de mesures communes de la performance, mais ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous sommes d'avis que ces mesures, en sus de l'information préparée conformément aux IFRS, fournissent aux investisseurs de l'information utile pour les aider à évaluer le rendement de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Par conséquent, ces mesures, fournies à titre d'information supplémentaire, ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées dans le présent document : or (« Au »); grammes par tonne (« g/t »); tonne (« t »); kilomètre (« km »); mètre (« m »); kilotonne (« kt »); pourcentage (« % »); unité génératrice de trésorerie (« UGT »); Bourse de New York (« NYSE ») et Bourse de Toronto (« TSX »).

Monnaie de présentation et montants dans les tableaux

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains (« \$ US ») et tous les montants présentés dans les tableaux sont libellés en millions de dollars américains, sauf les montants par action ou par once. En raison de l'arrondissement des chiffres, il se peut que le total des chiffres présentés dans le présent rapport de gestion ne corresponde pas exactement aux totaux fournis.

Table des matières

Rubrique	Page
Eldorado en bref	4
Faits saillants du deuxième trimestre de 2020 et de périodes ultérieures	5
Principaux faits marquants des activités	6
Faits saillants financiers et opérationnels consolidés	9
Examen de la performance financière et opérationnelle	10
Mise à jour trimestrielle des activités	13
Projets de mise en valeur	22
Prospection et évaluation	24
Situation financière et situation de trésorerie	25
Résultats trimestriels	30
Information sur les actions en circulation	30
Mesures non conformes aux IFRS	31
Gestion des risques	43
Autres informations et mises en garde	45
Information sur la société	49

Eldorado en bref

Eldorado Gold est un producteur canadien d'or et de métaux de base qui compte plus de 25 ans d'expérience en matière de découverte, de construction et d'exploitation de mines en Europe, en Asie et en Amérique. Inscrits à la Bourse de Toronto (TSX : ELD) et à la Bourse de New York (NYSE : EGO), nous nous concentrons sur la création de valeur pour nos parties prenantes à chaque étape du processus d'exploitation minière.

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale et détenons des actifs en Turquie, au Canada, en Grèce, en Roumanie, en Serbie et au Brésil. Nous exploitons cinq mines, soit Kişladağ et Efemçukuru dans l'ouest de la Turquie, Lamaque au Canada ainsi qu'Olympias et Stratoni dans le nord de la Grèce. Kişladağ, Efemçukuru et Lamaque sont des mines d'or en propriété exclusive, tandis qu'Olympias et Stratoni sont des exploitations polymétalliques en propriété exclusive. Olympias produit trois concentrés contenant du plomb-argent, du zinc et de l'or. Stratoni produit deux concentrés contenant du plomb-argent et du zinc.

Notre portefeuille de production est complété par un projet dont la mise en valeur se situe à une étape avancée, soit le projet or-cuivre en propriété exclusive Skouries dans le nord de la Grèce. Skouries est actuellement en mode surveillance et entretien. Nous collaborons avec le gouvernement grec à la mise en place des conditions nécessaires à la reprise complète de la construction. Il s'agit notamment d'un cadre réglementaire stable et d'assurances qui fournissent une protection appropriée des investisseurs étrangers directs et le règlement des différends, ainsi que l'approbation réglementaire des permis et des études techniques ultérieurs.

Notre portefeuille comprend également d'autres projets de mise en valeur :

- Perama Hill (100 %), or-argent, Grèce;
- Certej (80,5 %), or, Roumanie;
- Tocantinzinho (100 %), or, Brésil.

Nos mines en exploitation et nos projets de mise en valeur offrent d'excellentes occasions en matière de croissance des réserves grâce à la prospection des zones situées à proximité des mines, avec la mise en œuvre de programmes à Lamaque, à Efemçukuru, à Olympias et à Stratoni en 2020. Nous poursuivons également des programmes de prospection à un stade précoce afin d'assurer une croissance à faible coût fondée sur les découvertes.

Notre stratégie consiste à nous concentrer sur les territoires qui offrent des possibilités de croissance à long terme et un accès à des actifs de haute qualité. La mise en œuvre de cette stratégie repose sur la solidité de nos équipes nationales et de nos relations avec les parties prenantes de la société. Nous comptons une main-d'œuvre hautement qualifiée et dévouée de plus de 4 300 personnes dans le monde, et la majeure partie des employés et des membres de la direction sont des ressortissants du pays où la société exerce ses activités.

Nous nous efforçons de créer de la valeur pour tous nos intervenants, au moyen de découvertes et d'acquisition d'actifs de haute qualité, de la mise en valeur et de l'exploitation de mines de calibre mondial de manière sécuritaire, de l'accroissement des ressources et des réserves, de la gestion responsable des impacts et de la création d'occasions pour les collectivités locales.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2020 et de périodes ultérieures

- **Les mesures prises pour gérer l'incidence de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) sont maintenues :** Les mines de la société sont pleinement opérationnelles et les effectifs sont revenus à des niveaux normaux à l'échelle mondiale. La prévention de la propagation de la COVID-19, la sécurité des environnements de travail sur l'ensemble des sites d'Eldorado dans le monde et la préparation en cas d'épidémie demeurent une priorité.
- **Amélioration de la production trimestrielle et prévisions annuelles pour 2020 maintenues :** La production d'or s'est élevée à 137 782 onces au deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 50 % par rapport à la production de 91 803 onces du deuxième trimestre de 2019 et une augmentation de 19 % par rapport au premier trimestre de 2020. Eldorado maintient ses prévisions annuelles pour 2020 de 520 000 à 550 000 onces d'or à des charges tout inclus liées au maintien de 850 à 950 dollars par once vendue.
- **Augmentation importante des flux de trésorerie disponibles :** Les flux disponibles se sont établis à 63,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse marquée par rapport à 4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et à 7,2 millions de dollars au premier trimestre de 2020, du fait d'une hausse du volume des ventes et d'un prix de l'or plus élevé.
- **Début de la construction d'une descenderie de trois kilomètres à Lamaque :** La descenderie souterraine reliera l'usine Sigma au niveau de 405 mètres du gisement Triangle. Les avantages liés à la descenderie comprennent l'élimination du transport de surface du minerai (trajet aller-retour d'environ 26 km), la réduction des besoins énergétiques pour ventiler la mine et la fourniture d'un accès permettant de réduire les coûts de prospection. Les travaux devraient prendre fin au premier semestre de 2022 et le coût de la descenderie est estimé à 24 millions de dollars.
- **Charges tout inclus liées au maintien en baisse d'un trimestre à l'autre :** Les charges tout inclus liées au maintien du deuxième trimestre de 2020 se sont établies à 859 \$ par once d'or vendue au cours du trimestre, soit une diminution par rapport à celles du deuxième trimestre de 2019 (917 \$ par once vendue).
- **Maintien du niveau élevé des liquidités :** La société dispose actuellement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de dépôts à terme se chiffrant à 440 millions de dollars, ainsi que d'un montant d'environ 35 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable, un montant de 65 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable étant prévu pour garantir l'exécution de certaines obligations de remise en état en lien avec ses activités.
- **Amélioration de la situation financière et du ratio de levier financier net :** Un montant de 33,3 millions de dollars a été remboursé sur le prêt à terme de la société au cours du trimestre. Le maintien d'un BAIIA élevé a amélioré le ratio de levier financier net de la société, réduisant le taux d'intérêt sur le prêt à terme et les montants prélevés aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui est passé du TIOL majoré de 2,5 % au TIOL majoré de 2,25 % au cours du trimestre. De plus, nous avons émis un avis de remboursement visant un remboursement de principal de 58,6 millions de dollars en août 2020 aux termes des dispositions de récupération dont sont assortis nos billets garantis prioritaires.
- **Bénéfice net et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires :** Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société au deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 45,6 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de 12,2 millions de dollars, ou 0,08 \$ par action, au deuxième trimestre de 2019). Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société s'est chiffré à 43,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ou 0,26 \$ par action (perte nette attribuable aux actionnaires de la société ajustée de 3,5 millions de dollars, ou perte de 0,02 \$ par action, au deuxième trimestre de 2019).
- **Augmentation du BAIIA :** Le BAIIA s'est établi à 131,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (74,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019), alors que le BAIIA ajusté s'est élevé à 135,8 millions de dollars (66,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019). Les ajustements visaient, entre autres, la charge de rémunération fondée sur des actions et les pertes liées aux sorties d'actifs.

Principaux faits marquants des activités

Réponse à la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale. En réaction, les gouvernements de nombreux territoires, y compris ceux dans lesquels nous exerçons des activités, ont mis en œuvre des mesures d'urgence, notamment des restrictions de voyage, la suspension des activités non essentielles et des changements de comportement visant à réduire la propagation du virus.

Nous avons pris et mis en place des mesures préventives exhaustives pour garantir un environnement de travail sécuritaire à nos employés et à nos sous-traitants, ainsi que pour prévenir la propagation de la COVID-19.

Ces mesures comprennent :

- Observer les tâches pour s'assurer que les contrôles en place sur le lieu de travail permettent de maintenir une distance physique. Les procédures seront modifiées si nécessaire pour créer une distance sécuritaire. Les tâches qui ne peuvent pas être modifiées efficacement sont interrompues jusqu'à ce qu'un changement approprié puisse être mis en œuvre.
- Nous avons mis en œuvre des mesures de suivi et de traçage plus efficaces à la mine Lamaque et mettons en place des mesures similaires à d'autres sites miniers.
- Appliquer des mesures de prévention, comme la prise de la température avant d'accéder aux sites, encourager le lavage des mains et l'éloignement physique, ainsi que limiter tous les déplacements non essentiels.
- Conseiller aux employés de rester à la maison s'ils sont à risque ou si des membres de leur famille sont à risque.
- Suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, des autorités sanitaires locales et les conseils des gouvernements compétents. Nous avons pris des mesures de précaution pour informer nos employés sur les symptômes et la transmission du virus, en leur donnant des directives claires sur ce qu'ils doivent faire s'ils ne se sentent pas bien.
- Mettre en place des procédures d'isolement dans le cas où un employé ou un sous-traitant obtiendrait un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19.
- Limiter l'accès à nos bureaux et à nos sites au personnel essentiel afin de réduire toute exposition inutile; nous avons également mis en place des contrôles lors de la livraison des fournitures et du matériel à nos bureaux et sites.
- Mettre au point des procédures pour isoler, traiter et minimiser la propagation de la COVID-19 sur l'un de nos sites en cas d'exposition à celle-ci.
- Collaborer avec les communautés locales en vue de distribuer des produits d'hygiène et de les informer sur les mesures préventives à prendre pour réduire la propagation du virus.

Nous avons fait preuve de prudence en abordant l'incertitude entourant la COVID-19 et la manière dont elle pourrait influencer sur nos activités. Nous avons mis en œuvre un plan de gestion de crise au début du mois de mars et continuons à optimiser et à améliorer notre approche face à cette situation en observant, en apprenant et en partageant les renseignements entre nos sites et au sein de notre industrie. Nous continuons à surveiller étroitement l'environnement d'exploitation, ainsi qu'à prendre des mesures proactives dans le but de protéger la santé et la sécurité de notre personnel, de leurs familles et des communautés avoisinantes.

Le 30 mars 2020, nous avons prélevé 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable et nous continuons de détenir ces fonds comme mesure proactive à la lumière de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19. Nous n'avons pas besoin de ces fonds dans l'immédiat, mais nous nous en servons pour financer nos frais généraux s'il y a lieu.

Suspension temporaire des activités de Lamaque et incidence de la COVID-19 sur les activités

Le 25 mars 2020, conformément aux restrictions imposées par le gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie de COVID-19, nous avons temporairement cessé nos activités d'extraction et de traitement à Lamaque. Les activités d'extraction et l'entretien planifié des activités de traitement ont été relancés le 15 avril 2020. Un nombre limité de membres du personnel essentiel est resté sur place pendant l'arrêt afin de maintenir des systèmes de santé, de sécurité, de sûreté et des systèmes environnementaux appropriés. Les activités de forage de prospection et de délimitation ont également été réduites conformément aux restrictions imposées et ont repris en mai 2020, lorsque les restrictions ont été levées par le gouvernement du Québec.

Aucune perturbation importante de la production n'a été observée sur d'autres sites au cours du premier semestre de 2020, et nos mines sont actuellement pleinement opérationnelles. Les effectifs ont été réduits d'environ 25 % à tous les sites à partir de la mi-mars, car il a été conseillé aux employés à risque, ou ayant des membres de la famille à risque, de rester chez eux. Les mesures de précaution ont été améliorées tout au long du deuxième trimestre de 2020 et, à la fin de celui-ci, les effectifs étaient revenus à des niveaux près de la normale. La réduction des effectifs au premier semestre de 2020 n'a pas eu d'incidence importante sur la production au deuxième trimestre de 2020, et ne devrait pas en avoir au deuxième semestre de 2020. Nous continuons de surveiller les répercussions de la COVID-19 sur la production et sur la rentabilité de l'exploitation sur tous les sites.

L'enlèvement de la couche de morts-terrains à Kişladağ a commencé à revenir à des niveaux proches de la normale à la fin du deuxième trimestre de 2020, par suite du ralentissement temporaire découlant de la réduction des effectifs de la mi-mars à juin. Nous ne croyons pas que ce ralentissement temporaire aura une incidence sur la production pour les années à venir. Nous avons temporairement suspendu certains autres projets d'investissement de maintien et de croissance non essentiels au deuxième trimestre de 2020, mais nous ne pensons pas que cela aura une incidence sur la production. Nous continuons à revoir nos prévisions d'investissement pour 2020 afin de réduire davantage les dépenses si nécessaire.

Aucune interruption de l'approvisionnement en fournitures essentielles n'a été constatée à ce jour. Nous surveillons nos stocks et la disponibilité des fournitures essentielles puisque des pénuries de ces fournitures pourraient avoir une incidence négative sur la production.

Au premier semestre de 2020, la pandémie de COVID-19 n'a entraîné aucune perturbation dans le raffinage d'argent aurifère ou l'envoi de concentré. Nous continuons de surveiller les répercussions de la COVID-19 sur nos clients, ce qui implique de prévoir des solutions pour réorienter des envois de concentrés vers d'autres clients selon les besoins.

Perspectives pour 2020

Nous maintenons nos prévisions annuelles pour 2020 concernant la production – de 520 000 à 550 000 onces d'or. Les charges d'exploitation décaissées devraient se chiffrer entre 550 et 600 dollars par once, et les charges tout inclus liées au maintien devraient atteindre 850 à 950 dollars par once vendue.

Prolongation de la durée d'utilité de la mine Kişladağ

Le 20 février 2020, nous avons annoncé une prolongation de 15 ans de la durée d'utilité de la mine Kişladağ en fonction des résultats des essais de lixiviation en tas à long cycle et du remplacement prévu du circuit de concassage tertiaire par un circuit de cylindre de broyage à haute pression. Les résultats des essais indiquent que la prolongation de la durée de la lixiviation à Kişladağ, en conjonction avec un cylindre de broyage à haute pression, augmente le taux de récupération par lixiviation en tas à environ 56 % et prolonge la durée d'utilité de la mine jusqu'en 2034.

Descenderie à Lamaque

Le 8 juin 2020, nous avons annoncé le début de la construction de la descenderie de trois kilomètres entre l'usine Sigma et le niveau de 405 mètres du gisement Triangle. Les avantages liés à la descenderie comprennent l'élimination du transport de surface du minerai (trajet aller-retour d'environ 26 km), la réduction des besoins énergétiques pour ventiler la mine et la fourniture d'un accès permettant de réduire les coûts de prospection. Les travaux devraient prendre fin au premier semestre de 2022 et le coût de la descenderie est estimé à 24 millions de dollars.

Le 25 juin 2020, nous avons conclu un placement privé de 384 616 actions ordinaires accréditives de la société. Le produit brut global de 5,0 millions de dollars CA servira à financer la phase initiale du projet de descenderie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière et situation de trésorerie » pour obtenir plus de précisions.

Expansion de la production de Lamaque et augmentation du portefeuille d'actifs au Québec

Le 24 mars 2020, nous avons reçu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement du Québec pour permettre l'expansion de la production de la mine souterraine Triangle de 1 800 tonnes par jour à 2 650 tonnes par jour. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise à jour des activités – Lamaque » pour obtenir plus de précisions.

Le 15 janvier 2020, nous avons annoncé la découverte de la zone Ormaque, une nouvelle zone aurifère à teneur élevée à notre mine Lamaque près de Val-d'Or, au Québec. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Prospection et évaluation » pour en savoir plus. Cette découverte, ainsi que la réalisation de deux investissements dans des possibilités de prospection à un stade précoce dans la région de l'est de l'Abitibi à la fin de 2019, continuent d'accroître notre engagement envers la région.

Rapport sur le développement durable

Le 25 juin 2020, nous avons publié notre rapport de 2019 sur le développement durable qui fait état de notre performance économique, environnementale et sociale. Le rapport respecte les normes d'information « fondamentales » de la Global Report Initiative et, cette année, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la conformité aux obligations d'information du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). Dans le rapport, nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre les Principes d'exploitation responsable de l'or (« Responsible Gold Mining Principles ») du World Gold Council.

Acquisition d'une participation minoritaire

Le 11 mai 2020, nous avons conclu l'achat de 5 % des actions de Hellas Gold S.A., pour une contrepartie en trésorerie de 7,5 millions de dollars. Nous sommes maintenant l'unique actionnaire de Hellas Gold S.A. qui exploite les mines Olympias et Stratonis et détient le projet Skouries.

Programme de titres de capitaux propres au cours du marché (« programme au cours du marché »)

Le 26 septembre 2019, nous avons mis sur pied un programme au cours du marché qui permet l'émission, à l'occasion et au cours du marché en vigueur, de nouvelles actions ordinaires pour un montant pouvant aller jusqu'à 125 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2020, 6 166 660 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du programme au cours du marché à un prix de vente moyen de 9,16 \$ l'action. Le produit net tiré de l'émission d'actions ordinaires au cours du deuxième trimestre de 2020 s'est élevé à 55,5 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière et situation de trésorerie » pour obtenir plus de précisions.

Rapports techniques

Le 3 mars 2020, nous avons déposé trois rapports techniques distincts pour nos projets Kişladağ, Olympias et Efemçukuru, chacun préparé conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le rapport technique pour Kişladağ a été déposé pour confirmer la prolongation de la durée d'utilité de la mine mentionnée ci-dessus et les rapports techniques pour Olympias et Efemçukuru ont été déposés pour mettre à jour certains renseignements scientifiques et techniques concernant ces mines.

Faits saillants financiers et opérationnels consolidés

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Produits ¹⁾	255,9 \$	173,7 \$	460,6 \$	253,7 \$
Produits tirés de l'or ¹⁾	232,9 \$	150,1 \$	416,6 \$	204,6 \$
Or produit (en onces) ²⁾	137 782	91 803	253 732	174 780
Or vendu (en onces) ¹⁾	134 960	113 685	251 179	156 759
Prix moyen réalisé de l'or (en \$ l'once vendue) ⁶⁾	1 726 \$	1 321 \$	1 658 \$	1 301 \$
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ^{3), 7)}	550	631	586	629
Charges totales décaissées (en \$ par once vendue) ^{3), 7)}	616	670	644	665
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ^{3), 6)}	859	917	902	977
Bénéfice net (perte nette) pour la période ⁴⁾	45,6	12,2	40,7	(14,8)
Bénéfice net (perte nette) – de base (en \$ par action) ⁴⁾	0,27	0,08	0,24	(0,09)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ^{4), 5), 6), 7)}	43,8	(3,5)	56,3	(24,5)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action – (en \$ par action) ^{4), 5), 6), 7)}	0,26	(0,02)	0,34	(0,15)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement ^{6) 7)}	99,0	38,5	168,5	46,6
Flux de trésorerie disponibles ⁶⁾	63,4	4,8	70,5	(59,2)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme	440,3 \$	119,9 \$	440,3 \$	119,9 \$

1) Exclut les ventes de stocks extraits à Lamaque au cours de la période de production précommerciale (premier trimestre de 2019).

2) Comprend la production précommerciale de Lamaque (premier trimestre de 2019).

3) Les produits tirés des sous-produits sont portés en compensation des charges d'exploitation décaissées.

4) Attribuable aux actionnaires de la société.

5) Se reporter au rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avec le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

6) Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir une analyse de ces mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

7) Les chiffres présentés pour 2019 ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2020. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir des précisions.

EXAMEN DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE

Production, ventes et produits

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons produit 137 782 onces d'or, soit une augmentation de 50 % comparativement à 91 803 onces au deuxième trimestre de 2019.

- La production de Kışladağ s'est chiffrée à 59 890 onces pour le trimestre, soit 130 % de plus par rapport à la production de 26 072 onces enregistrée au deuxième trimestre de 2019 et 19 % de plus comparativement à la production de 50 176 onces enregistrée au premier trimestre de 2020. La hausse par rapport au premier trimestre de 2020 reflète un volume plus élevé de minerai empilé et l'augmentation de la teneur des solutions attribuable au temps plus sec.
- Lamaque a produit 33 095 onces, ce qui est légèrement inférieur à la production de 33 140 onces du deuxième trimestre de 2019, même si la production a subi les contrecoups de la suspension temporaire des activités du 25 mars 2020 au 15 avril 2020.
- La production d'Efemçukuru a atteint 26 876 onces au cours du trimestre, soit une augmentation de 5 % par rapport à la production de 25 667 onces enregistrée au deuxième trimestre de 2019, surtout en raison de l'augmentation des tonnes de minerai traité.
- La production d'Olympias s'est établie à 17 921 onces pour le trimestre, soit une progression de 159 % par rapport à la production de 6 924 onces inscrite au deuxième trimestre de 2019 qui reflète les travaux réalisés au cours de la dernière année visant à accroître la mise en valeur souterraine et le remblayage, ce qui a entraîné une augmentation des tonnes de minerai traité.

Les ventes d'or ont totalisé 134 960 onces au deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 19 % comparativement à 113 685 onces vendues au deuxième trimestre de 2019. La hausse du volume des ventes par rapport à l'exercice précédent reflète une augmentation de 33 845 onces vendues à Kışladağ à la suite de la reprise des activités d'extraction minière en avril 2019, une hausse de 7 634 onces vendues à Lamaque après le début de l'exploitation commerciale en avril 2019 et une augmentation de 2 925 onces vendues à Olympias en raison de l'accroissement de la production. Les ventes d'or générées à Efemçukuru au deuxième trimestre de 2020 ont diminué de 23 129 onces par rapport à l'exercice précédent, car les ventes du deuxième trimestre de 2019 comprenaient des expéditions retardées du premier trimestre de 2019.

Le prix moyen réalisé de l'or au deuxième trimestre de 2020 était de 1 726 \$ l'once, soit 31 % de plus que le prix moyen réalisé de 1 321 \$ l'once au deuxième trimestre de 2019. Le prix de l'or a été plus élevé au deuxième semestre de 2019 et s'est accru davantage au premier semestre de 2020 face à l'incertitude économique qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19 à compter de mars 2020. Le total des produits s'est établi à 255,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 47 % par rapport à 173,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique par la hausse du volume de ventes et par le prix moyen réalisé de l'or plus élevé.

Le total des produits s'est élevé à 460,6 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une augmentation de 82 % par rapport au total des produits de 253,7 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019. Cette augmentation s'explique par la hausse du volume de ventes et par le prix moyen réalisé de l'or plus élevé, et elle tient compte d'une hausse de 66,1 millions de dollars des produits générés par Lamaque depuis le début de l'exploitation commerciale en avril 2019.

Rendement des coûts unitaires

Au deuxième trimestre de 2020, les charges d'exploitation décaissées par once vendue se sont établies en moyenne à 550 \$, en baisse par rapport à 631 \$ au deuxième trimestre de 2019, et, pour le semestre clos le 30 juin 2020, les charges d'exploitation décaissées par once vendue se sont établies en moyenne à 586 \$, en baisse par rapport à 629 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2019. L'amélioration pour le trimestre et le semestre s'explique principalement par l'augmentation de la production à Kişladağ ainsi qu'une hausse du minerai empilé sur le remblai de lixiviation en tas, par l'accroissement de la production et de la teneur à Olympias et par l'augmentation de la production à Efemçukuru. L'amélioration est également attribuable à l'augmentation des taux d'extraction à Lamaque au deuxième trimestre de 2020 par suite de l'approbation visant l'expansion de la production souterraine. Les charges d'exploitation décaissées ont également bénéficié de la dépréciation de la livre turque au premier semestre de 2020.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont établies en moyenne à 859 \$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse comparativement à 917 \$ au deuxième trimestre de 2019, et à 902 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, en baisse comparativement à 977 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2019. L'amélioration pour le trimestre et le semestre reflète la diminution des charges d'exploitation décaissées moyennes par once vendue et a été partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses d'investissement de maintien afférentes surtout à la mise en valeur souterraine.

Autres charges

La charge d'amortissement a augmenté, passant de 41,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 58,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 61,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à 110,7 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. Cette augmentation pour les deux périodes reflète la hausse de la production et du volume des ventes au cours du premier semestre de 2020, puisqu'une portion importante de nos immobilisations corporelles est amortie sur la durée de vie de la mine selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves minérales.

Les coûts fixes des mines, liés principalement à Skouries, à Lamaque et à Vila Nova, ont augmenté, passant de 3,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 5,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en raison surtout d'un montant de 2,0 millions de dollars relatif à Lamaque pour la période du 1^{er} au 15 avril 2020 au cours de laquelle les activités étaient temporairement interrompues conformément aux restrictions imposées par le gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie de COVID-19 dans la province. Les coûts fixes des mines se sont élevés à 9,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020, en baisse par rapport à 11,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019, les coûts fixes des mines au premier trimestre de 2019 tenant compte d'un montant de 5,6 millions de dollars lié à Kişladağ avant la reprise des activités d'extraction minière en avril 2019.

Les autres produits ont diminué, passant de 8,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 1,4 million de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 10,3 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à 0,04 million de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. Cette diminution pour les deux périodes s'explique essentiellement par un profit de 8,1 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2019 sur la vente de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie relativement à un bien sis en Turquie.

Les charges financières ont diminué, passant de 16,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 6,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 24,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à 22,7 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. Cette diminution pour les deux périodes s'explique surtout par des profits découlant de la réévaluation d'un dérivé relatif aux options de rachat liées à notre dette de respectivement 5,7 millions de dollars et 1,2 million de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 et un montant de 3,6 millions de dollars afférent à la radiation des coûts de transaction non amortis se rapportant au remboursement de la dette au cours du deuxième trimestre de 2019. Les charges financières avaient également diminué au premier trimestre de 2019 en raison des intérêts de 3,8 millions de dollars qui ont été inscrits à l'actif au cours de cette période, soit lorsque l'exploitation commerciale n'avait pas encore débuté à Lamaque.

La charge d'impôt a augmenté, passant de 8,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 23,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 14,0 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à 45,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. L'impôt exigible a augmenté, passant de 19,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 25,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et de 30,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à 44,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. L'impôt exigible découle principalement des activités en Turquie, et des montants de 23,5 millions de dollars et de 41,1 millions de dollars ont été inclus dans le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, reflétant un volume de ventes beaucoup plus élevé à Kişladağ et un prix de l'or plus élevé. L'impôt exigible comprend également les droits miniers du Québec relatifs à Lamaque. Le recouvrement d'impôt différé a diminué, passant de 11,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 2,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, et la charge d'impôt a augmenté, passant d'un recouvrement de 16,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2019 à une charge de 0,7 million de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020. La variation pour les deux périodes reflète la dépréciation des devises locales dans lesquelles l'impôt sur le revenu est déterminé, principalement la livre turque et le réal brésilien, et est en partie compensée par des recouvrements d'impôt différé liés à d'autres changements dans les différences temporaires, y compris pour les immobilisations corporelles.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires

Nous avons inscrit un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 45,6 millions de dollars (0,27 \$ par action) au deuxième trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice net de 12,2 millions de dollars (0,08 \$ par action) au deuxième trimestre de 2019, ainsi qu'un bénéfice net de 40,7 millions de dollars (0,24 \$ par action) pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à une perte nette de 14,8 millions de dollars (perte de 0,09 \$ par action) pour le semestre clos le 30 juin 2019. L'augmentation pour les deux périodes reflète une hausse de la production et du volume des ventes, combinée à un prix moyen réalisé de l'or plus élevé.

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons inscrit un bénéfice net ajusté de 43,8 millions de dollars (0,26 \$ par action), comparativement à une perte nette ajustée de 3,5 millions de dollars (perte de 0,02 \$ par action) au deuxième trimestre de 2019. Le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre de 2020 ne tient pas compte, entre autres, du profit de 5,7 millions de dollars découlant de la réévaluation du dérivé relatif aux options de rachat liées à notre dette ni d'une perte de 3,0 millions de dollars sur la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, nous avons inscrit un bénéfice net ajusté de 56,3 millions de dollars (0,34 \$ par action), comparativement à une perte nette ajustée de 24,5 millions de dollars (perte de 0,15 \$ par action) pour le semestre clos le 30 juin 2019. Les ajustements du bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin 2020 ne tiennent pas compte, entre autres, d'une perte de 15,3 millions de dollars sur la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé.

Mise à jour trimestrielle des activités

Activités liées à l'or

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Total				
Onces produites ¹⁾	137 782	91 803	253 732	174 780
Onces vendues ^{2), 4)}	134 960	113 685	251 179	156 759
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ^{4), 5)}	550 \$	631 \$	586 \$	629 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ^{4), 5)}	859 \$	917 \$	902 \$	977 \$
Dépenses d'investissement de maintien ⁵⁾	21,9 \$	15,6 \$	41,3 \$	26,4 \$
Kışladağ				
Onces produites ³⁾	59 890	26 072	110 066	53 319
Onces vendues	59 917	26 072	111 517	53 327
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ⁵⁾	465 \$	381 \$	459 \$	471 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ⁵⁾	631 \$	471 \$	606 \$	590 \$
Dépenses d'investissement de maintien ⁵⁾	5,4 \$	1,1 \$	8,4 \$	4,2 \$
Lamaque				
Onces produites ¹⁾	33 095	33 140	60 448	52 818
Onces vendues ²⁾	31 964	24 330	58 692	24 330
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ⁵⁾	480 \$	517 \$	553 \$	517 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ⁵⁾	796 \$	814 \$	908 \$	814 \$
Dépenses d'investissement de maintien ⁵⁾	8,0 \$	5,3 \$	16,3 \$	5,3 \$
Efemçukuru				
Onces produites	26 876	25 667	50 115	51 791
Onces vendue ⁴⁾	25 692	48 821	48 913	54 639
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ^{4), 5)}	534 \$	593 \$	586 \$	598 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ^{4), 5)}	807 \$	774 \$	835 \$	840 \$
Dépenses d'investissement de maintien ⁵⁾	3,6 \$	5,4 \$	6,7 \$	9,0 \$
Olympias				
Onces produites	17 921	6 924	33 103	16 852
Onces vendues	17 387	14 462	32 057	24 463
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue) ⁵⁾	993 \$	1 402 \$	1 086 \$	1 156 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue) ⁵⁾	1 377 \$	1 731 \$	1 500 \$	1 553 \$
Dépenses d'investissement de maintien ⁵⁾	4,9 \$	3,8 \$	9,9 \$	7,9 \$

1) Comprend la production précommerciale de Lamaque (premier trimestre de 2019).

2) Exclut les ventes de stocks produits à Lamaque au cours de la période de production précommerciale (premier trimestre de 2019).

3) Les activités d'extraction, de concassage et d'empilage du minerai sur le remblai de lixiviation en tas ont repris le 1^{er} avril 2019 à Kışladağ. Ces activités étaient suspendues depuis avril 2018.

4) Les onces vendues et les coûts unitaires d'Efemçukuru ont subi l'incidence des délais de livraison au premier trimestre de 2019 qui ont été réglés au deuxième trimestre de 2019.

5) Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir une analyse de ces mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

Kışladağ

Données sur l'exploitation ¹⁾	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Tonnes de minerai placé sur le remblai	3 060 873	2 680 469	5 728 248	2 680 469
Teneur de tête du minerai (en g/t Au)	1,03	1,11	0,98	1,11
Onces d'or produites	59 890	26 072	110 066	53 319
Onces d'or vendues	59 917	26 072	111 517	53 327
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue)	465 \$	381 \$	459 \$	471 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue)	631 \$	471 \$	606 \$	590 \$
Données financières				
Produits tirés de l'or	103,4 \$	34,3 \$	185,1 \$	69,9 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	15,8	6,0	28,3	9,8
Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière	55,9	17,8	99,1	33,8
Dépenses d'investissement de maintien	5,4 \$	1,1 \$	8,4 \$	4,2 \$

1) L'empilage de minerai sur le remblai de lixiviation en tas a été interrompu entre avril 2018 et mars 2019.

La production d'or de Kışladağ s'est chiffrée à 59 890 onces au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation par rapport aux 26 072 onces du deuxième trimestre de 2019. Cette augmentation est attribuable à la hausse des tonnes de minerai empilé au cours du trimestre et à la baisse de la production au cours du premier semestre de 2019, qui a découlé de l'interruption de l'empilage de nouveau minerai sur le remblai de lixiviation entre avril 2018 et mars 2019. La production a augmenté par rapport au premier trimestre de 2020, le temps plus sec en juin ayant entraîné une hausse de la teneur des solutions. Les niveaux de la solution aurifère sont demeurés élevés et devraient diminuer en été, ce qui permettra le traitement de l'or actuellement contenu dans la solution.

Au deuxième trimestre de 2020, 3 060 873 tonnes de minerai ont été extraites, concassées et placées sur le remblai de lixiviation en tas de Kışladağ. Le minerai placé sur le remblai au cours du deuxième trimestre avait une teneur moyenne de 1,03 gramme par tonne.

Comme il est indiqué à la rubrique « Principaux faits marquants des activités », des mesures proactives ont été prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19. Elles ont entraîné une réduction des effectifs de la mi-mars à juin. Les effectifs sont revenus à des niveaux près de la normale, ce qui n'a pas eu d'incidence importante sur les taux d'irrigation ou la production au deuxième trimestre de 2020.

Les produits tirés de l'or ont augmenté au deuxième trimestre de 2020 pour s'établir à 103,4 millions de dollars, alors qu'ils s'étaient chiffrés à 34,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, traduisant une hausse de la production et des prix de l'or au cours du trimestre.

Les charges d'exploitation décaissées par once vendue ont augmenté, passant de 381 \$ au deuxième trimestre de 2019 à 465 \$ au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par les ventes au deuxième trimestre de 2019, qui ont tiré profit de la baisse des coûts de traitement des stocks d'onces d'or placés sur les remblais de lixiviation dans la période au cours de laquelle l'extraction minière était suspendue. Les charges d'exploitation décaissées ont également profité de la dépréciation de la livre turque au premier semestre de 2020.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont augmenté, passant de 471 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2019 à 631 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2020 en raison principalement de la hausse des charges d'exploitation décaissées par once vendue et des dépenses d'investissement de maintien. Les dépenses d'investissement de maintien, qui se sont établies à 5,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ont été affectées principalement aux mises à niveau des processus de traitement et à la révision du matériel minier.

Les dépenses d'investissement de croissance de 7,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 14,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2020 comprennent l'enlèvement de la couche de morts-terrains dans le but de favoriser la prolongation de la durée d'utilité de la mine jusqu'en 2034. L'enlèvement de la couche de morts-terrains est revenu à des niveaux près de la normale à la fin du deuxième trimestre de 2020, par suite d'un ralentissement temporaire à partir de la mi-mars 2020 découlant de la réduction des effectifs. Nous ne croyons pas que ce ralentissement temporaire aura une incidence sur la production pour les années à venir. Les travaux se poursuivent également en vue de l'installation d'un circuit de cylindre de broyage à haute pression, les commandes étant maintenant passées et la livraison étant prévue pour 2021. Ce circuit devrait améliorer le taux de récupération par lixiviation en tas; son coût total d'environ 35 millions de dollars devrait être engagé principalement au cours du deuxième semestre de 2020 et en 2021.

Lamaque

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Tonnes de minerai broyé	146 998	147 380	293 546	147 380
Teneur de tête du minerai (en g/t Au)	7,25	7,31	6,65	7,31
Taux de récupération moyen	96,6 %	95,7 %	96,3 %	95,7 %
Onces d'or produites ¹⁾	33 095	33 140	60 448	52 818
Onces d'or vendues ²⁾	31 964	24 330	58 692	24 330
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue)	480 \$	517 \$	553 \$	517 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue)	796 \$	814 \$	908 \$	814 \$
Données financières				
Produits tirés de l'or	55,6 \$	32,4 \$	98,2 \$	32,4 \$
Produits tirés de l'argent et des métaux de base	0,2	0,1	0,4	0,1
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	18,8	10,4	36,2	10,4
Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière	20,7	8,5	28,3	8,5
Coûts fixes des mines	2,0	—	3,1	—
Dépenses d'investissement de maintien	8,0 \$	5,3 \$	16,3 \$	5,3 \$

1) Le semestre clos le 30 juin 2019 comprend les 24 735 onces produites à partir du minerai extrait au cours de la période de production précommerciale (premier trimestre de 2019).

2) Le semestre clos le 30 juin 2019 ne comprend pas les 27 627 onces de minerai vendues qui ont été extraites au cours de la période de production précommerciale (premier trimestre de 2019).

La production d'or de Lamaque s'est chiffrée à 33 095 onces au deuxième trimestre de 2020, en légère baisse par rapport aux 33 140 onces du deuxième trimestre de 2019. Par suite de l'autorisation d'accroître la production souterraine du gisement Triangle, le taux de traitement moyen est passé à environ 2 000 tonnes par jour à la fin du trimestre.

Bien que la production d'or ait été conforme aux attentes pendant la majeure partie du trimestre, elle a subi l'incidence négative d'une réduction des tonnes de minerai broyé vers le début du trimestre en raison d'une interruption temporaire des activités au cours de la période du 25 mars 2020 au 15 avril 2020. Cette suspension était conforme aux restrictions imposées par le gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie de COVID-19 dans la province. Les activités d'extraction ont redémarré à la mi-avril 2020 et les activités de traitement ont repris plus tard en avril après l'achèvement d'un entretien planifié. Les mesures proactives prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ».

Les produits tirés de la vente de 31 964 onces d'or se sont élevés à 55,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse par rapport à des produits tirés de la vente de 24 330 onces d'or de 32,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019. Les produits tirés de la vente d'or ont bénéficié d'une hausse des prix de l'or au cours du trimestre. Les produits tirés de la vente d'or pour le deuxième trimestre de 2019 ne comprennent pas les 11 705 onces de minerai vendues qui ont été extraites au premier trimestre de 2019, soit au cours de la période de production précommerciale.

Les charges d'exploitation décaissées se sont améliorées pour s'établir à 480 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2020, contre 517 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2019, en raison principalement de l'augmentation du taux de traitement. Des coûts fixes des mines de 2,0 millions de dollars ont été comptabilisés au cours de la période allant du 1^{er} avril 2020 au 15 avril 2020, lorsque les activités d'extraction et de traitement étaient suspendues.

Les charges tout inclus liées au maintien sont passées de 814 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2019 à 796 \$ par once vendue au deuxième trimestre de 2020. Elles comprennent les dépenses d'investissement de maintien de 8,0 millions de dollars afférentes surtout à la mise en valeur souterraine et à l'entretien. Les dépenses d'investissement de croissance ont totalisé 1,7 million de dollars au deuxième trimestre de 2020 et comprennent des études techniques et des mises à niveau d'installations.

La construction de la descenderie a commencé au cours du trimestre. Les travaux techniques se sont également poursuivis en vue d'une expansion supplémentaire au-delà de la capacité de production actuelle de l'usine par des investissements supplémentaires dans l'usine de traitement afin de soutenir une augmentation de la mise en valeur et de la conversion des ressources présumées au gisement Triangle. Une mise à niveau est prévue au quatrième trimestre de 2020. Des essais visant la technologie Minrail, solution de rechange en matière d'extraction mécanisée, se sont poursuivis au cours du trimestre. Les résultats préliminaires sont prévus au troisième trimestre de 2020.

Efemçukuru

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Tonnes de minerai broyé	132 173	125 368	261 640	252 184
Teneur de tête du minerai (en g/t Au)	7,21	7,19	6,83	7,27
Taux de récupération moyen (des concentrés)	93,4 %	93,9 %	93,5 %	93,9 %
Onces d'or produites	26 876	25 667	50 115	51 791
Onces d'or vendues ¹⁾	25 692	48 821	48 913	54 639
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue)	534 \$	593 \$	586 \$	598 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue)	807 \$	774 \$	835 \$	840 \$
Données financières				
Produits tirés de l'or ¹⁾	46,8 \$	65,2 \$	85,7 \$	72,6 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement ¹⁾	11,1	15,2	21,4	17,5
Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière ¹⁾	19,0	18,5	30,9	19,9
Dépenses d'investissement de maintien	3,6 \$	5,4 \$	6,7 \$	9,0 \$

1) Les onces vendues, les produits et le bénéfice d'Efemçukuru ont subi l'incidence des délais de livraison au premier trimestre de 2019 qui ont été réglés au deuxième trimestre de 2019.

La production d'or d'Efemçukuru s'est établie à 26 876 onces au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation par rapport aux 25 667 onces du deuxième trimestre de 2019. L'augmentation de la production est attribuable principalement à une hausse des tonnes de minerai broyé.

Les mesures proactives prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Malgré une réduction des effectifs découlant de ces mesures de la mi-mars à juin, il n'y a pas eu d'incidence notable sur la production au cours du trimestre. Aucun retard important dans les ventes de concentrés n'a été enregistré à ce jour en raison de la pandémie de COVID-19. Nous continuons à surveiller l'incidence potentielle sur les marchés.

Les produits tirés de l'or ont diminué pour s'établir à 46,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en comparaison de 65,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019, en raison surtout du fait que les produits du deuxième trimestre de 2019 comprenaient des expéditions retardées du trimestre précédent. Les produits du deuxième trimestre de 2020 ont bénéficié d'une hausse des prix de l'or au cours du trimestre.

Les charges d'exploitation décaissées par once vendue se sont améliorées, passant de 593 \$ au deuxième trimestre de 2019 à 534 \$ au deuxième trimestre de 2020, ce qui reflète principalement l'augmentation des tonnes de minerai broyé et la dépréciation de la livre turque au premier semestre de 2020.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont chiffrées à 807 \$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 864 \$ au premier trimestre de 2020 en raison de l'augmentation des tonnes de minerai broyé, et par rapport à 774 \$ au deuxième trimestre de 2019, car les charges tout inclus liées au maintien ont pu bénéficier d'une hausse importante du volume des ventes pendant cette période. Les dépenses d'investissement de maintien, qui se sont chiffrées à 3,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ont été affectées principalement à la mise en valeur souterraine et au remplacement du matériel. Les travaux se sont également poursuivis relativement à l'installation d'un système de flottation en colonne qui devrait être en fonction à la fin du troisième trimestre de 2020. Le système de flottation en colonne devrait permettre d'améliorer la teneur et la qualité des concentrés et de réduire les frais de transport et de traitement des concentrés.

Olympias

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Tonnes de minerai broyé	116 382	65 814	223 320	143 962
Teneur de tête du minerai (en g/t Au)	8,39	6,41	8,15	6,96
Taux de récupération moyen (des concentrés)	88,8 %	81,7 %	86,9 %	83,2 %
Onces d'or produites ¹⁾	17 921	6 924	33 103	16 852
Onces d'or vendues	17 387	14 462	32 057	24 463
Onces d'argent produites ¹⁾	233 422	118 188	453 897	248 292
Tonnes de plomb produites ¹⁾	2 283	1 126	4 349	2 537
Tonnes de zinc produites ¹⁾	2 737	1 442	5 085	3 659
Charges d'exploitation décaissées (en \$ par once vendue)	993 \$	1 402 \$	1 086 \$	1 156 \$
Charges tout inclus liées au maintien (en \$ par once vendue)	1 377 \$	1 731 \$	1 500 \$	1 553 \$
Données financières				
Produits tirés de l'or	27,2 \$	18,2 \$	47,7 \$	29,0 \$
Produits tirés de l'argent et des métaux de base	14,3	7,7	24,8	21,5
Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement	11,6	9,1	22,7	22,2
Perte tirée des activités d'exploitation minière	(1,1)	(11,0)	(8,4)	(21,1)
Dépenses d'investissement de maintien	4,9 \$	3,8 \$	9,9 \$	7,9 \$

1) Quantités produites de métaux payables.

La production d'or d'Olympias s'est chiffrée à 17 921 onces au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 159 % comparativement à 6 924 onces au deuxième trimestre de 2019. Cette augmentation reflète une hausse du volume de traitement au deuxième trimestre, avec 116 382 tonnes de minerai broyé au cours du deuxième trimestre de 2020. L'amélioration découle des mesures mises en place au deuxième semestre de 2019 visant à accroître les volumes de production, notamment des investissements de maintien accrus, des améliorations au processus de remblayage par pâte et d'autres initiatives d'amélioration des activités d'exploitation. La production a également bénéficié d'une hausse de la teneur moyenne en or au premier semestre de 2020. La production d'argent, de plomb et de zinc du deuxième trimestre de 2020 a été plus élevée que celle du deuxième trimestre de 2019, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des volumes de minerai traité.

Les mesures proactives prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Malgré une réduction des effectifs découlant de ces mesures de la mi-mars à juin, il n'y a pas eu d'incidence notable sur la production ou la mise en valeur souterraine au cours du trimestre. Aucun retard important dans les ventes de concentrés n'a été enregistré à ce jour en raison de la pandémie de COVID-19. Nous continuons à surveiller l'incidence potentielle sur les marchés.

Les produits tirés de l'or ont augmenté au deuxième trimestre de 2020, pour se chiffrer à 27,2 millions de dollars, comparativement à 18,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en raison de l'augmentation des volumes de ventes et du prix plus élevé de l'or au cours du trimestre. Les ventes d'Olympias se sont chiffrées à 17 387 onces d'or au deuxième trimestre de 2020, ce qui reflète l'accroissement de la production. Les produits tirés de l'argent et des métaux de base ont augmenté, s'établissant à 14,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, contre 7,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en raison surtout de la hausse du volume de traitement, le tout contrebalancé en partie par la baisse du cours des métaux.

Au deuxième trimestre de 2020, les charges d'exploitation décaissées par once vendue se sont établies à 993 \$, comparativement à 1 402 \$ au deuxième trimestre de 2019, essentiellement en raison de la hausse de la production, laquelle a été contrebalancée en partie par la diminution des cours de l'argent et des métaux de base, ce qui a réduit les charges d'exploitation décaissées en tant que crédits au titre des sous-produits.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont améliorées, passant de 1 731 \$ au deuxième trimestre de 2019 à 1 377 \$ au deuxième trimestre de 2020, en raison essentiellement de la baisse des charges d'exploitation décaissées par once vendue. Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté pour s'établir à 4,9 millions de dollars, comparativement à 3,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, et comprenaient principalement la mise en valeur souterraine et la reconstruction de matériel mobile.

Stratoni

Données sur l'exploitation	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Tonnes de minerai broyé	45 235	47 729	91 495	84 987
Teneur en plomb	4,8 %	5,2 %	5,4 %	5,5 %
Teneur en zinc	8,9 %	8,3 %	9,7 %	9,0 %
Tonnes de concentré produites	9 965	10 344	22 048	19 598
Tonnes de concentré vendues	9 388	13 464	21 254	21 304
Prix moyen réalisé du concentré (\$ la tonne vendue) ¹⁾	777 \$	1 131 \$	788 \$	1 242 \$
Charges d'exploitation décaissées (\$ par tonne de concentré vendue)	1 352 \$	1 241 \$	1 196 \$	1 227 \$
Données financières				
Produits tirés du concentré	7,3 \$	15,2 \$	16,8 \$	26,5 \$
Perte tirée des activités d'exploitation minière	(6,5)	(2,4)	(10,8)	(0,8)
Dépenses d'investissement de maintien	2,2 \$	2,6 \$	2,9 \$	2,6 \$

1) Le prix moyen réalisé comprend des ajustements à la valeur de marché.

La production de concentrés de Stratoni s'est élevée à 9 965 tonnes au deuxième trimestre de 2020, soit une diminution par rapport aux 10 344 tonnes au deuxième trimestre de 2019. La baisse de la production rend surtout compte d'une diminution des tonnes de minerai broyé.

Les mesures proactives prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Malgré une réduction des effectifs découlant de ces mesures de la mi-mars à juin, il n'y a pas eu d'incidence notable sur la production au cours du trimestre. Aucun retard important dans les ventes de concentrés n'a été enregistré à ce jour en raison de la pandémie de COVID-19. Nous continuons à surveiller l'incidence potentielle sur les marchés.

Les produits tirés du concentré se sont chiffrés à 7,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, soit une diminution par rapport aux 15,2 millions de dollars enregistrés au deuxième trimestre de 2019, ce qui s'explique par une baisse du volume des tonnes de concentré vendues et du prix moyen réalisé du concentré. La baisse du prix moyen réalisé du concentré est attribuable à la diminution des prix du plomb et du zinc au premier semestre de 2020.

Les charges d'exploitation décaissées ont légèrement augmenté, passant de 1 241 \$ par tonne vendue au deuxième trimestre de 2019 à 1 352 \$ par tonne vendue au deuxième trimestre de 2020, en raison de la baisse des volumes de production et de la hausse des frais de traitement des concentrés du marché.

Projets de mise en valeur

Skouries – Grèce

Bien que Skouries demeure en mode surveillance et entretien dans l'attente d'un redémarrage complet des travaux de construction, certaines activités de construction qui avaient été suspendues en 2017, dont la construction du bâtiment du concentrateur, du bâtiment de concassage de galets et du bâtiment de flottation, ont repris à la fin de 2019 pour protéger les actifs de l'usine. Les dépenses d'investissement ont totalisé 0,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2020.

Les mesures proactives prises sur le site du projet en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Nous continuons à revoir nos budgets d'investissement pour 2020 afin de réduire davantage les dépenses si nécessaire.

En septembre 2019, le ministère grec de l'Énergie, de l'Environnement et du Changement climatique a délivré des permis d'installation électromécanique et en octobre 2019, nous avons obtenu le permis de construction qui nous a permis d'entreprendre l'installation du concentrateur à Skouries. De plus, en 2019, le Conseil central d'archéologie a consenti à la relocalisation d'un ancien four minier de la zone à ciel ouvert de Skouries, qui devrait débiter au deuxième semestre de 2020.

Eldorado continue de travailler avec le gouvernement grec afin d'obtenir les conditions nécessaires pour reprendre la construction complète à Skouries. Celles-ci comprennent l'autorisation de procéder à l'empilage des résidus secs à Skouries, un cadre réglementaire stable et des garanties offrant une protection appropriée des investisseurs directs étrangers et le règlement des litiges, ainsi qu'une approbation réglementaire des permis et des études techniques ultérieurs. Les discussions avec le gouvernement grec ont récemment repris par suite d'une pause visant à se concentrer sur la réponse à la pandémie de COVID-19.

Au deuxième trimestre de 2020, un montant de 2,2 millions de dollars a été dépensé pour des activités de surveillance et d'entretien et a été inclus dans les coûts fixes des mines.

Perama Hill – Grèce

Les travaux de ce projet essentiellement suspendu depuis 2014 ont repris en 2019. Le travail de mise à jour des modèles économiques en fonction des coûts actuels de construction et de matériel s'est poursuivi, tout comme la planification minière tenant compte des coûts d'exploitation et les prix de l'or à jour. Un examen du projet continue d'évaluer les conditions du site et de mettre à jour la conception du projet, tenant compte des modifications des lois, des pratiques d'excellence et des optimisations possibles du site et des processus. La documentation relative aux permis est en cours de réévaluation et de mise à jour.

Projet Tocantinzinho, au Brésil

En août 2019, un rapport technique mis à jour a été finalisé pour Tocantinzinho portant la date d'entrée en vigueur du 21 juin 2019 et déposé sur SEDAR et sur EDGAR. Les faits saillants de l'étude, selon un prix de l'or estimé à 1 300 \$, font état d'un taux de rendement interne de 13,4 % et d'une VAN de 216 millions de dollars à un taux d'escompte de 5 %. Si on applique un prix de l'or estimé à 1 500 \$, le taux de rendement interne est de 19,7 % pour une VAN de 409 millions de dollars à un taux d'escompte de 5 %. Les dépenses d'investissement ont totalisé 0,4 million de dollars au deuxième trimestre de 2020.

Vila Nova, au Brésil

Vila Nova a été placée en mode surveillance et entretien à la fin de 2014, en attente du raffermissement des prix du minerai de fer, et nous sommes actuellement en pourparlers avec des acheteurs potentiels. Les mesures proactives prises sur le site minier en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Des dépenses de 0,2 million de dollars ont été engagées au deuxième trimestre de 2020 et incluses dans les coûts fixes des mines.

Projet Certej, en Roumanie

La concession minière de Certej a été prolongée pour cinq années supplémentaires en janvier 2020. Au cours du trimestre, certains travaux de construction mineurs ont été achevés et la surveillance environnementale du site s'est poursuivie. Les mesures proactives prises sur le site du projet en réponse à la pandémie de COVID-19 sont examinées à la rubrique « Principaux faits marquants des activités ». Des dépenses de 0,7 million de dollars ont été engagées au deuxième trimestre de 2020 et ont été portées aux dépenses de prospection et d'évaluation. Nous évaluons actuellement des options stratégiques relativement à Certej.

Prospection et évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation du deuxième trimestre de 2020 ont eu trait surtout aux programmes d'expansion des ressources dans les sites déjà connus de nos propriétés au Canada, en Turquie et en Grèce ainsi qu'aux projets au stade initial et aux activités de création de projets en Turquie et dans l'Est canadien.

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées aux fins de la recherche initiale de gisements minéraux ou de la délimitation de ceux-ci, ou de l'évaluation de la faisabilité technique et économique d'un projet. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif lorsqu'il existe des preuves suffisantes étayant la probabilité de générer des rendements économiques positifs.

Au deuxième trimestre de 2020, les dépenses de prospection et d'évaluation ont totalisé 2,3 millions de dollars. Elles se rapportent principalement à Certej, à la Turquie et à Lamaque et un montant de 1,0 million de dollars a été inscrit à l'actif à l'égard principalement des programmes d'expansion des ressources à Lamaque, à Efemçukuru et à Stratoni. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons exécuté des travaux de forage portant sur un total de 17 000 mètres. Les travaux de forage sur les sites Lamaque et Stratoni ont repris, après avoir été suspendus à la fin du premier trimestre de 2020 en raison des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

À Lamaque, des travaux de forage portant sur 8 949 mètres ont été exécutés au deuxième trimestre de 2020 visant l'expansion des ressources contenues dans le gisement Triangle, une délimitation plus poussée de la zone Ormaque et la mise à l'essai de la cible de Sigma North. Environ la moitié des travaux de forage ont été réalisés à partir des plateformes souterraines et de surface du gisement Triangle, en vue de l'expansion des failles C6 et de la zone C7. À la zone Ormaque, les travaux de forage portant sur 2 466 mètres se sont concentrés sur l'extrémité orientale du système minéralisé, dans l'espace entre les travaux de forage précédents et la zone Fortune. Nous sommes en bonne voie pour terminer les programmes de forage prévus pour 2020 dans les délais impartis, malgré la suspension des activités sur le terrain imposée par le gouvernement pendant sept semaines.

À Efemçukuru, les activités de forage de surface ont commencé à la fin du trimestre dans les systèmes filoniens Kokarpinar, visant des lacunes dans le forage le long des marges de zones minéralisées préalablement définies. En Turquie, les programmes de forage en cours se sont poursuivis tout au long du trimestre pour les projets à un stade précoce, soit Bambal, Atalan et SHK, qui totalisent 5 417 mètres.

À la mine Stratoni, les travaux de forage exécutés au deuxième trimestre de 2020 visaient des extensions en aval-pendage du gisement Mavres Petres.

Situation financière et situation de trésorerie

Activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté, passant de 51,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 à 99,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en raison principalement de la hausse du volume des ventes et un prix moyen réalisé de l'or plus élevé. Les impôts de 18,1 millions de dollars payés au deuxième trimestre de 2020 ont trait principalement aux activités en Turquie et, dans une moindre mesure, aux droits miniers relatifs à la mine Lamaque. Des paiements d'intérêts de 17,6 millions de dollars ont été effectués au deuxième trimestre de 2020, y compris un versement semestriel d'intérêts à l'égard des billets garantis prioritaires.

Les variations minimales du fonds de roulement de 0,6 million de dollars enregistrées au deuxième trimestre de 2020 tiennent compte de l'augmentation des débiteurs découlant de la hausse du volume des ventes au cours du trimestre, laquelle a été contrebalancée par une augmentation des créditeurs attribuable au calendrier des paiements et une diminution des stocks.

Activités d'investissement

Nous avons consacré 37,1 millions de dollars aux dépenses d'investissement, selon la comptabilité de trésorerie, au deuxième trimestre de 2020. De ce montant, une tranche de 23,0 millions de dollars se rapporte à des dépenses d'investissement de maintien et une tranche de 10,8 millions de dollars, à des dépenses d'investissement de croissance. Les dépenses d'investissement de maintien ont été affectées principalement à la mise en valeur souterraine et à la révision du matériel. Les dépenses d'investissement de croissance comprennent un montant de 7,0 millions de dollars lié à l'enlèvement de la couche de morts-terrains à Kışladağ et aux projets d'expansion à Lamaque et à Olympias.

Dépenses d'investissement	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Kışladağ	7,0 \$	2,2 \$	14,4 \$	8,8 \$
Lamaque ¹⁾	1,7	9,8	4,5	20,0
Olympias	2,1	1,0	3,7	2,7
Dépenses d'investissement de croissance	10,8 \$	13,0 \$	22,5 \$	31,4 \$
Kışladağ	5,4 \$	1,1 \$	8,4 \$	4,2 \$
Lamaque	8,0	5,3	16,3	5,3
Efencukuru ²⁾	4,6	5,4	7,7	9,0
Olympias	4,9	3,8	9,9	7,9
Dépenses d'investissement de maintien²⁾	23,0 \$	15,6 \$	42,4 \$	26,4 \$
Lamaque	0,7 \$	2,0 \$	1,4 \$	3,0 \$
Efencukuru	0,1	0,8	0,2	1,3
Olympias	—	—	0,5	—
Coûts d'évaluation inscrits à l'actif	0,8 \$	2,8 \$	2,1 \$	4,4 \$
Skouries	0,9 \$	0,2 \$	1,6 \$	0,4 \$
Stratoni	2,4	3,1	3,8	3,1
Tocantinzinho	0,4	0,8	0,9	1,6
Autres projets	1,2	0,2	1,9	0,3
Total des dépenses d'investissement	39,5 \$	35,6 \$	75,2 \$	67,6 \$
Rapprochement avec les dépenses d'investissement décaissées :				
Dépenses d'investissement à payer	(1,2) \$	12,0 \$	4,6 \$	48,6 \$
Entrées de contrats de location	(1,2)	(7,2)	(2,2)	(9,7)
Amortissement inscrit à l'actif	—	—	—	(4,6)
Total des dépenses d'investissement décaissées	37,1 \$	40,4 \$	77,6 \$	101,8 \$

- 1) Les dépenses d'investissement de croissance liées à Lamaque pour le premier semestre de 2019 sont présentées déduction faite d'un produit net de 12,2 millions de dollars tiré des ventes de la production précommerciale avant le début de l'exploitation commerciale en avril 2019 et ne comprennent pas des intérêts de 3,8 millions de dollars qui ont été inscrits à l'actif au cours du premier trimestre de 2019.

- 2) Comprend des entrées de contrats de location hors trésorerie liées au maintien.

Activités de financement

Le 25 juin 2020, la société a conclu un placement privé de 384 616 actions ordinaires au prix de 13,00 \$ CA l'action. Le produit brut total de 5,0 millions de dollars CA (3,7 millions de dollars) servira à financer la phase initiale du projet de descenderie à Lamaque. Les actions seront admissibles à titre d'actions accréditives aux fins de l'impôt canadien et ont été émises moyennant une prime de 0,45 \$ CA par action par rapport au cours de clôture des actions ordinaires de la société à la date d'émission.

Le 26 septembre 2019, nous avons mis sur pied un programme de titres de capitaux propres au cours du marché (le « programme au cours du marché ») qui nous permet d'émettre, à l'occasion et au cours du marché en vigueur, de nouvelles actions ordinaires pour un montant pouvant aller jusqu'à 125 millions de dollars. Au 30 juin 2020, 14 458 000 actions ordinaires avaient été émises dans le cadre du programme au cours du marché à un prix de vente moyen de 8,65 \$ l'action, y compris 6 166 660 actions ordinaires émises au deuxième trimestre de 2020 à un prix de vente moyen de 9,16 \$ l'action. Le produit brut tiré de l'émission d'actions ordinaires au cours du deuxième trimestre de 2020 s'est élevé à 56,5 millions de dollars et le produit net, à 55,5 millions de dollars, après déduction de la rémunération de 1,0 million de dollars versée à l'agent de placement. Nous avons reçu une somme de 82,1 millions de dollars en trésorerie en lien avec le programme au cours du marché au premier semestre de 2020, et un montant additionnel de 6,5 millions de dollars en trésorerie a été transféré par l'agent de placement au début de janvier 2020 au titre d'actions émises vers la fin de décembre 2019.

Le 5 juin 2019, nous avons conclu un placement visant 300 millions de dollars de billets garantis prioritaires de deuxième rang (les « billets garantis prioritaires »), à 98 % de la valeur nominale, portant intérêt au taux nominal de 9,5 % et échéant le 1^{er} juin 2024. Les intérêts sur les billets garantis prioritaires sont versés semestriellement, le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre, à compter du 1^{er} décembre 2019. Les billets garantis prioritaires comportent des clauses restrictives qui limitent notamment notre capacité d'engager certaines dépenses d'investissement, d'effectuer des distributions dans certaines circonstances, et de vendre des actifs importants, dans chaque cas, sous réserve de certaines conditions. Au 30 juin 2020, nous respectons ces clauses restrictives.

En mai 2019, nous avons signé une facilité de crédit garantie de premier rang modifiée et mise à jour de 450 millions de dollars (la « troisième convention de crédit modifiée et mise à jour »), constituée de ce qui suit :

- i) un emprunt à terme non renouvelable de 200 millions de dollars (l'« emprunt à terme ») comportant six versements semestriels égaux à compter du 30 juin 2020;
- ii) une facilité de crédit renouvelable de 250 millions de dollars échéant le 5 juin 2023.

La troisième convention de crédit modifiée et mise à jour renferme des clauses qui restreignent, entre autres, notre capacité de contracter des emprunts non garantis, sauf en conformité avec certaines conditions, d'engager certaines obligations locatives, d'effectuer des distributions en certaines circonstances, de vendre des actifs importants ou d'exercer des activités autres que celles liées au secteur minier. Les principales clauses restrictives de nature financière établissent un ratio minimum du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») aux intérêts et un ratio maximum de la dette déduction faite de la trésorerie non affectée (« dette nette ») au BAIIA (« ratio de levier financier net »). Au 30 juin 2020, nous respectons ces clauses restrictives.

L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable portent intérêt au TIOL (« taux interbancaire offert à Londres ») majoré d'une marge allant de 2,25 % à 3,25 %, établie d'après une grille de taux fondée sur le ratio de levier financier net. Au 30 juin 2020, nos charges d'intérêts et nos honoraires actuels étaient les suivants : le TIOL majoré d'une marge de 2,25 % sur l'emprunt à terme et tout montant prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, les deux tiers de la marge applicable (1,5 %) sur les lettres de crédit non financières garanties par la facilité de crédit renouvelable et une commission d'attente de 0,5625 % sur la tranche disponible et non utilisée de la facilité de crédit renouvelable.

Le 30 mars 2020, nous avons prélevé un montant de 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable à titre de mesure proactive à la lumière de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19. Ce montant était toujours impayé au 30 juin 2020. Nous n'avons pas besoin de ces fonds dans l'immédiat, mais nous nous en servons pour financer nos frais généraux s'il y a lieu. Les fonds disponibles sur la facilité de crédit se trouvent également réduits par des lettres de crédit non financières émises aux termes de la facilité, comme il est décrit à la rubrique ci-dessous.

Le 30 juin 2020, nous avons effectué un paiement exigible prévu de 33,3 millions de dollars sur l'emprunt à terme de 200 millions de dollars.

Le 30 juillet 2020, nous avons émis un avis de remboursement relatif aux billets garantis prioritaires, et nous prévoyons effectuer un remboursement de 59 millions de dollars sur le montant en principal des billets garantis prioritaires en août 2020 au moyen du produit du programme au cours du marché. Le prix de remboursement correspond à 109,5 % du montant total en principal remboursé, plus les intérêts courus et impayés.

Sources de financement

	30 juin 2020	31 décembre 2019
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme	440,3 \$	181,0 \$
Fonds de roulement	325,6	205,9
Dette – long terme	380,4 \$	413,1 \$

Au 30 juin 2020, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie et nos dépôts à terme non affectés se chiffraient à 440,3 millions de dollars comparativement à 181,0 millions de dollars au 31 décembre 2019. Cette augmentation est attribuable principalement au prélèvement de 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable comme mesure proactive à la lumière de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19. Nous n'avons pas besoin de ces fonds dans l'immédiat, mais nous nous en servons pour financer nos frais généraux s'il y a lieu. L'augmentation comprenait également un produit de 82,1 millions de dollars reçu au premier semestre de 2020 au titre du programme au cours du marché.

Au 30 juin 2020, nous disposons d'un montant de 34,8 millions de dollars en vertu de notre facilité de crédit renouvelable de 250 millions de dollars. Au 30 juin 2020, nous avons un encours de 57,6 millions d'euros et de 0,4 million de dollars canadiens (65,2 millions de dollars) de lettres de crédit non financières. Les lettres de crédit non financières ont été émises pour garantir certaines obligations liées à nos activités et réduisent la disponibilité de la facilité de crédit renouvelable d'un montant correspondant.

Au 30 juin 2020, le fonds de roulement excluait des actifs de 11,9 millions de dollars et des passifs de 4,2 millions de dollars se rapportant à Vila Nova qui ont été classés dans la catégorie « disponibles à la vente ».

Nous estimons que le fonds de roulement, établi à 325,6 millions de dollars, au 30 juin 2020, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation futurs et l'accès à la facilité de crédit non utilisée, le cas échéant, sont suffisants pour soutenir nos engagements prévus et prévisibles au cours des douze prochains mois.

Obligations contractuelles

Les changements importants à nos engagements et à nos obligations contractuelles au 30 juin 2020 s'établissent comme suit :

	Un an ou moins	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette	66,7 \$	66,7 \$	183,3 \$	300,0 \$	—	— \$	616,7 \$
Obligations d'achat et autres engagements	50,2	6,1	0,3	0,1	0,1	—	56,9
	116,9 \$	72,8 \$	183,7 \$	300,1 \$	0,1	— \$	673,6 \$

1) Ne tient pas compte des intérêts sur la dette.

Les obligations au titre de la dette représentent les remboursements de principal requis pour les billets garantis prioritaires et l'emprunt à terme et ne comprennent pas les intérêts sur la dette. Les obligations au titre de la dette comprennent également le prélèvement de 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable du 30 mars 2020, lequel a été présenté dans le tableau ci-dessus comme remboursable au 5 juin 2023 en fonction de la date d'échéance contractuelle de la facilité de crédit renouvelable. À l'heure actuelle, nous prévoyons rembourser ce montant dans les douze prochains mois. Par conséquent, le montant est compris dans la partie courante de la dette à l'état de la situation financière au 30 juin 2020.

Les obligations d'achat se rapportent principalement aux dépenses pour la mise en valeur de la mine Olympias, aux charges liées aux activités d'exploitation et aux projets d'immobilisations de la mine Kişladağ ainsi qu'aux projets d'immobilisations à Efemçukuru.

Résultats trimestriels

	2020	2020	2019	2019	2019	2019	2018	2018
	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre
Total des produits	255,9 \$	204,7 \$	191,9 \$	172,3 \$	173,7 \$	80,0 \$	92,8 \$	81,1 \$
Pertes de valeur (reprises), après impôt	—	—	(68,2)	—	(11,7)	—	234,4	94,1
Bénéfice net (perte nette) ¹⁾	45,6 \$	(4,9) \$	91,2 \$	4,2 \$	12,2 \$	(27,0) \$	(218,2) \$	(128,0) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ¹⁾								
- de base	0,27	(0,03)	0,57	0,03	0,08	(0,17)	(1,38)	(0,81)
- dilué(e)	0,26	(0,03)	0,56	0,03	0,08	(0,17)	(1,38)	(0,81)

1) Attribuable aux actionnaires de la société.

Les produits et le bénéfice net du premier trimestre et du deuxième trimestre de 2020 ont subi l'incidence négative de la pandémie de COVID-19, en raison principalement de la suspension temporaire des activités à Lamaque du 25 mars 2020 au 15 avril 2020. Les produits du premier trimestre et du deuxième trimestre de 2020 ont bénéficié d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or au cours de ces trimestres face à l'incertitude économique continue exacerbée par la pandémie de COVID-19 à compter de mars 2020.

Les produits et le bénéfice ont subi l'incidence des délais de livraison de concentrés d'Efemçukuru au premier trimestre de 2019 qui ont été réglés au deuxième trimestre de 2019. Ce problème lié au calendrier a entraîné une baisse du volume des ventes au premier trimestre de 2019 et une hausse du volume des ventes au deuxième trimestre de 2019.

Le début des activités commerciales à Lamaque au deuxième trimestre de 2019 s'est répercuté positivement sur les produits et le bénéfice net (la perte nette) des périodes subséquentes respectives. L'interruption de l'empilage de nouveau minerai sur le remblai de lixiviation en tas à Kışladağ a eu une incidence négative sur les produits et le bénéfice net au deuxième semestre de 2018 et au premier semestre de 2019.

Le bénéfice net généré aux troisième et quatrième trimestres de 2018 a subi l'incidence défavorable d'une perte de valeur visant les actifs en Turquie en Grèce, respectivement. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2019 reflète l'incidence positive des reprises de pertes de valeur liées à Vila Nova et à Kışladağ, respectivement.

Information sur les actions en circulation

Actions ordinaires en circulation ¹⁾	
- au 30 juin 2020	174 128 214
- au 30 juillet 2020	174 128 214
Options sur actions - au 30 juillet 2020 (prix d'exercice moyen pondéré par action : 11,53 \$ CA)	
	5 423 473

1) Comprend les actions propres.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous présentons certaines mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, comme en fait foi l'analyse suivante. Nous sommes d'avis que ces mesures, en sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, offrent aux investisseurs une capacité accrue d'évaluer la performance sous-jacente de la société. Les mesures non conformes aux IFRS sont fournies à titre d'informations supplémentaires et ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à celles des autres émetteurs.

Charges d'exploitation décaissées et charges d'exploitation décaissées par once vendue

Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Nous suivons les recommandations de la norme à l'égard des charges de production de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementaire et représentait un groupe mondial de producteurs d'or et de produits de l'or. La norme à l'égard des charges de production établie par l'Institut de l'or demeure la norme généralement acceptée pour la présentation des charges d'exploitation décaissées liées à la production par les sociétés d'extraction d'or. Les charges d'exploitation décaissées comprennent des coûts d'exploitation de sites miniers, comme l'extraction, le traitement et l'administration, mais excluent les redevances, l'amortissement et l'épuisement, les charges de rémunération fondée sur des actions et les coûts de remise en état. Les produits tirés de la vente de sous-produits, dont l'argent, le plomb et le zinc, sont portés en réduction des charges d'exploitation décaissées. Les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont fondées sur les onces vendues et calculées en divisant les charges d'exploitation décaissées par le volume d'onces d'or vendues. Nous présentons les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue, car nous sommes d'avis que ces mesures offrent une aide précieuse aux investisseurs et analystes pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les coûts de production constituent la mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS. Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once d'or vendue ne devraient pas être considérées de manière isolée ou comme un remplacement des mesures préparées conformément aux IFRS.

Rapprochement des coûts de production avec les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Coûts de production¹⁾	109,5 \$	100,9 \$	210,8 \$	152,8 \$
Coûts de production de Straton ²⁾	(12,8)	(17,1)	(25,5)	(26,7)
Coûts de production, à l'exclusion de Straton	96,7	83,8	185,3	126,2
Crédits au titre des sous-produits	(13,6)	(7,7)	(23,4)	(21,9)
Redevances et taxes sur la production	(8,9)	(4,4)	(14,8)	(5,7)
Charges d'exploitation décaissées	74,2 \$	71,7 \$	147,1 \$	98,6 \$
Onces d'or vendues	134 960	113 685	251 179	156 759
Charges d'exploitation décaissées par once vendue	550 \$	631 \$	586 \$	629 \$

1) Comprend les réductions de valeur des stocks.

2) Production de métaux de base.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de vente	Variation des stocks ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue
Kışladağ	23,3 \$	(0,5) \$	0,2 \$	4,9 \$	27,9 \$	59 917	465 \$
Lamaque	15,3	(0,2)	—	0,2	15,3	31 964	480
Efemçukuru	11,2	(0,7)	3,6	(0,3)	13,7	25 692	534
Olympias	21,3	(12,2)	4,8	3,4	17,3	17 387	993
Total des chiffres consolidés	71,1 \$	(13,6) \$	8,6 \$	8,2 \$	74,2 \$	134 960	550 \$

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de ventes	Variation des stocks ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue
Kışladağ	48,3 \$	(0,9) \$	0,3 \$	3,4 \$	51,1 \$	111 517	459 \$
Lamaque	32,8	(0,4)	0,1	(0,1)	32,5	58 692	553
Efemçukuru	22,9	(1,2)	7,0	—	28,6	48 913	586
Olympias	41,8	(21,0)	8,2	5,8	34,8	32 057	1 086
Total des chiffres consolidés	145,9 \$	(23,4) \$	15,6 \$	9,0 \$	147,1 \$	251 179	586 \$

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le trimestre clos le 30 juin 2019 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de vente	Variation des stocks ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue
Kışladağ	25,8 \$	(0,2) \$	0,1 \$	(15,7) \$	9,9 \$	26 072	381 \$
Lamaque ²⁾	16,2	(0,1)	—	(3,5)	12,6	24 330	517
Efemçukuru	12,4	(1,1)	7,1	10,5	28,9	48 821	593
Olympias	17,8	(6,2)	3,3	5,4	20,3	14 462	1 402
Total des chiffres consolidés	72,2 \$	(7,7) \$	10,5 \$	(3,3) \$	71,7 \$	113 685	631 \$

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus.

2) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le semestre clos le 30 juin 2019 :

	Coûts d'extraction directs	Crédits au titre des sous- produits	Frais de raffinage et de vente	Variation des stocks ¹⁾	Charges d'exploita- tion décaissées	Onces d'or vendues	Charges d'exploita- tion décaissées par once vendue
Kışladağ	37,6 \$	(0,5) \$	0,2 \$	(12,1) \$	25,1 \$	53 327	471 \$
Lamaque ²⁾	16,2	(0,1)	—	(3,5)	12,6	24 330	517
Efemçukuru	24,2	(1,2)	8,0	1,6	32,6	54 639	598
Olympias	33,0	(20,0)	5,5	9,8	28,3	24 463	1 156
Total des chiffres consolidés	111,0 \$	(21,9) \$	13,7 \$	(4,2) \$	98,6 \$	156 759	629 \$

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus.

2) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale.

Charges totales décaissées et charges totales décaissées par once vendue

Les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Nous définissons les charges totales décaissées comme la somme des charges d'exploitation décaissées (définies et établies plus haut), des redevances et des taxes sur la production. Les charges totales décaissées par once vendue sont fondées sur les onces vendues et calculées en divisant les charges totales décaissées par le volume d'onces d'or vendues. Nous présentons les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue, car nous sommes d'avis que ces mesures offrent une aide précieuse aux investisseurs et analystes pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les coûts de production. Les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once d'or vendue ne devraient pas être considérées de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS.

Rapprochement des charges d'exploitation décaissées avec les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Charges d'exploitation décaissées	74,2 \$	71,7 \$	147,1 \$	98,6 \$
Redevances et taxes sur la production	8,9	4,4	14,8	5,7
Charges totales décaissées	83,1 \$	76,1 \$	161,9 \$	104,3 \$
Onces d'or vendues	134 960	113 685	251 179	156 759
Charges totales décaissées par once vendue	616 \$	670 \$	644 \$	665 \$

Charges tout inclus liées au maintien et charges tout inclus liées au maintien par once vendue

Les charges tout inclus liées au maintien et les charges tout inclus liées au maintien par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ont pour objectif d'aider le lecteur à évaluer le total des coûts de la production d'or actuelle. Bien que ces mesures n'aient pas de définition normalisée dans l'ensemble du secteur, notre définition est conforme à la définition des charges tout inclus liées au maintien établie par le Conseil mondial de l'or dans sa note d'orientation révisée datée du 14 novembre 2018. Nous définissons les charges tout inclus liées au maintien comme la somme du total des charges décaissées (définies et établies plus haut), des dépenses d'investissement de maintien liées aux activités courantes (y compris les frais de décapage et les coûts liés à la mise en valeur de la mine souterraine inscrits à l'actif), des paiements de loyer de maintien (selon la comptabilité de trésorerie), des dépenses d'évaluation et de prospection de maintien liées aux activités courantes (y compris les coûts d'évaluation de maintien inscrits à l'actif), des charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux et de l'amortissement liés aux activités aurifères courantes ainsi que des charges du siège social et des charges générales et administratives réparties. Les charges du siège social et les charges générales et administratives réparties comprennent les charges générales et administratives, les paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges du siège social et les charges générales et administratives réparties ne comprennent pas l'amortissement hors trésorerie.

Étant donné que cette mesure vise à refléter le total des charges de production d'or liées aux activités courantes, les dépenses d'investissement de croissance et les charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux non liées aux mines d'or en exploitation sont exclues. Certaines autres dépenses en trésorerie, dont les paiements d'impôt, les charges de financement (y compris les intérêts inscrits à l'actif), sauf les charges de financement liées à des contrats de location, ainsi que les coûts liés aux regroupements d'entreprises, aux acquisitions d'actifs et aux sorties d'actifs sont également exclues.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue sont fondées sur la quantité d'onces vendues et sont calculées en divisant les charges tout inclus liées au maintien par le volume d'onces d'or vendues.

Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 20 19 ¹⁾	Cumul 2020	Cumul 2019 ¹⁾
Total des charges décaissées	83,1 \$	76,1 \$	161,9 \$	104,3 \$
Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	8,1	9,4	16,8	18,2
Coûts de prospection et d'évaluation	1,2	1,9	3,3	2,4
Coûts de remise en état et amortissement	1,7	1,2	3,3	2,0
Dépenses d'investissement de maintien	21,9	15,6	41,3	26,4
Charges tout inclus liées au maintien	115,9 \$	104,2 \$	226,5 \$	153,2 \$
Onces d'or vendues	134 960	113 685	251 179	156 759
Charges tout inclus liées au maintien par once vendue	859 \$	917 \$	902 \$	977 \$

1) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale issues de Lamaque.

Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et taxes sur la production	Total des charges décaissées	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Prospection et évaluation	Coûts de remise en état et amortissement	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue
Kişladağ	27,9 \$	3,8 \$	31,6 \$	— \$	— \$	0,8 \$	5,4 \$	37,8 \$	59 917	631 \$
Lamaque	15,3	0,7	16,0	—	1,1	0,4	8,0	25,4	31 964	796
Efemçukuru	13,7	2,9	16,7	—	0,2	0,3	3,6	20,7	25 692	807
Olympias	17,3	1,5	18,7	—	(0,1)	0,3	4,9	23,9	17 387	1 377
Siège social ¹⁾	—	—	—	8,0	—	—	—	8,0	—	59
Total des chiffres consolidés	74,2 \$	8,9 \$	83,1 \$	8,1 \$	1,2 \$	1,7 \$	21,9 \$	115,9 \$	134 960	859 \$

1) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et taxes sur la production	Total des charges décaissées	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Prospection et évaluation	Coûts de remise en état et amortissement	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue
Kişladağ	51,1 \$	6,5 \$	57,6 \$	— \$	— \$	1,5 \$	8,4 \$	67,6 \$	111 517	606 \$
Lamaque	32,5	1,2	33,7	—	2,6	0,7	16,3	53,3	58 692	908
Efemçukuru	28,6	4,7	33,4	—	0,2	0,5	6,7	40,8	48 913	835
Olympias	34,8	2,4	37,2	—	0,4	0,6	9,9	48,1	32 057	1 500
Siège social ¹⁾	—	—	—	16,7	—	—	—	16,7	—	67
Total des chiffres consolidés	147,1 \$	14,8 \$	161,9 \$	16,8 \$	3,3 \$	3,3 \$	41,3 \$	226,5 \$	251 179	902 \$

1) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le trimestre clos le 30 juin 2019 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et taxes sur la production	Total des charges décaissées	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Prospection et évaluation	Coûts de remise en état et amortissement	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue
Kişladağ	9,9 \$	0,6 \$	10,5 \$	— \$	— \$	0,7 \$	1,1 \$	12,3 \$	26 072	471 \$
Lamaque ¹⁾	12,6	0,8	13,4	—	1,0	—	5,3	19,8	24 330	814
Efemçukuru	28,9	2,3	31,2	0,1	0,9	0,2	5,4	37,8	48 821	774
Olympias	20,3	0,7	21,0	—	—	0,3	3,8	25,0	14 462	1 731
Siège social ²⁾	—	—	—	9,4	—	—	—	9,4	—	82
Total des chiffres consolidés	71,7 \$	4,4 \$	76,1 \$	9,4 \$	1,9 \$	1,2 \$	15,6 \$	104,2 \$	113 685	917 \$

- 1) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale. Les redevances, les coûts de prospection et d'évaluation et les investissements de maintien ont également été ajustés pour exclure une tranche de ces coûts attribués aux ventes de production précommerciale pour la période considérée.
- 2) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le semestre clos le 30 juin 2019 :

	Charges d'exploitation décaissées	Redevances et taxes sur la production	Total des charges décaissées	Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties)	Prospection et évaluation	Coûts de remise en état et amortissement	Dépenses d'investissement de maintien	Total des charges décaissées liées au maintien	Onces d'or vendues	Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue
Kişladağ	25,1 \$	1,2 \$	26,3 \$	0,1 \$	— \$	0,9 \$	4,2 \$	31,5 \$	53 327	590 \$
Lamaque ¹⁾	12,6	0,8	13,4	—	1,0	—	5,3	19,8	24 330	814
Efemçukuru	32,6	2,5	35,1	0,1	1,3	0,4	9,0	45,9	54 639	840
Olympias	28,3	1,1	29,4	—	—	0,6	7,9	38,0	24 463	1 553
Siège social ²⁾	—	—	—	18,1	—	—	—	18,1	—	115
Total des chiffres consolidés	98,6 \$	5,7 \$	104,3 \$	18,2 \$	2,4 \$	2,0 \$	26,4 \$	153,2 \$	156 759	977 \$

- 1) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale. Les redevances, les coûts de prospection et les investissements de maintien ont également été ajustés pour exclure une tranche de ces coûts attribués aux ventes de production précommerciale pour la période considérée.
- 2) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

Rapprochement des charges générales et administratives comprises dans les charges tout inclus liées au maintien :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Charges générales et administratives (selon l'état consolidé du résultat net)	6,2 \$	8,1 \$	14,4 \$	15,3 \$
Ajouter :				
Paielements fondés sur des actions	2,9	2,5	4,7	5,4
Charges liées au régime de retraite à prestations définies du siège social et de mines d'or en exploitation	0,8	0,5	1,5	1,1
Déduire :				
Charges générales et administratives liées aux mines autres que des mines d'or et aux bureaux situés au pays	(0,4)	(0,1)	(0,9)	(0,4)
Amortissement compris dans les charges générales et administratives	(0,6)	(0,3)	(1,1)	(0,5)
Développement des affaires	(0,4)	(0,4)	(1,2)	(1,0)
Projets de mise en valeur	(0,4)	(0,9)	(0,6)	(1,8)
Charges générales et administratives du siège social affectées comprises dans les charges tout inclus liées au maintien	8,0 \$	9,4 \$	16,8 \$	18,2 \$

Rapprochement des coûts de prospection et d'évaluation compris dans les charges tout inclus liées au maintien :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Dépenses de prospection et d'évaluation (selon l'état consolidé du résultat net)	2,3 \$	2,5 \$	5,6 \$	7,9 \$
Ajouter :				
Charges d'évaluation inscrites à l'actif au titre des mines d'or ¹⁾	0,8	1,8	2,1	2,3
Déduire :				
Dépenses de prospection et d'évaluation liées aux mines autres que des mines d'or et autres sites	(1,9)	(2,5)	(4,4)	(7,9)
Coûts de prospection et d'évaluation compris dans les charges tout inclus liées au maintien	1,2 \$	1,9 \$	3,3 \$	2,4 \$

1) Les charges d'évaluation inscrites à l'actif de Lamaque ont été ajustées pour exclure une tranche de ces coûts attribués aux ventes de production précommerciale en 2019.

Rapprochement des coûts de remise en état et amortissement compris dans les charges tout inclus liées au maintien :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (selon les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés)	0,5 \$	0,6 \$	1,0 \$	1,3 \$
Ajouter :				
Amortissement lié aux actifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,4	0,8	2,6	1,2
Déduire :				
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations liée aux mines autres que des mines d'or et autres sites	(0,2)	(0,3)	(0,3)	(0,5)
Coûts de remise en état et amortissement compris dans les charges tout inclus liées au maintien	1,7 \$	1,2 \$	3,3 \$	2,0 \$

Dépenses d'investissement de maintien et de croissance

Les dépenses d'investissement de maintien et d'investissement de croissance sont des mesures non conformes aux IFRS. Nous définissons les dépenses d'investissement de maintien comme étant les dépenses d'investissement qui sont nécessaires pour maintenir les activités courantes à leur niveau actuel. Les dépenses d'investissement de maintien excluent les entrées de contrats de location hors trésorerie liées au maintien, à moins d'indication contraire, et ne tiennent pas compte des dépenses d'évaluation inscrites à l'actif, des dépenses liées aux projets de mise en valeur ni d'autres dépenses d'investissement de croissance ou de maintien qui ne sont pas liées à des mines d'or en exploitation. De plus, les dépenses d'investissement de maintien ne comprennent pas les intérêts inscrits à l'actif. Nous définissons les dépenses d'investissement de croissance comme étant les dépenses d'investissement nécessaires aux fins des projets de croissance d'envergure et les dépenses d'investissement liées aux améliorations importantes de l'infrastructure des établissements existants.

Rapprochement des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de croissance :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Entrées d'immobilisations corporelles (selon les notes afférentes aux états financiers consolidés)	39,5 \$	35,6 \$	75,2 \$	71,4 \$
Dépenses d'évaluation inscrites à l'actif	(1,0)	(3,5)	(3,0)	(5,0)
Dépenses d'investissement des projets de croissance et de mise en valeur	(13,3)	(14,2)	(26,9)	(33,8)
Intérêts inscrits à l'actif	—	—	—	(3,8)
Dépenses d'investissement de maintien des contrats de location de matériel ¹⁾	(1,1)	—	(1,1)	—
Dépenses d'investissement de maintien de Straton ²⁾	(2,2)	(2,4)	(2,9)	(2,4)
Dépenses d'investissement de maintien liées aux mines d'or en exploitation	21,9 \$	15,6 \$	41,3 \$	26,4 \$

1) Contrats de location de matériel hors trésorerie liés au maintien.

2) Production de métaux de base.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est une mesure commune de la performance qui n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS correspond aux produits. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider les lecteurs à évaluer le total des produits tirés de l'or réalisés dans une période au titre des activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du prix moyen réalisé de l'or par once vendue pour les périodes considérées :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Produits	255,9 \$	173,7 \$	460,6 \$	253,7 \$
Déduire : produits non tirés de l'or	(23,0)	(23,6)	(44,0)	(49,1)
Produits tirés de l'or	232,9 \$	150,1 \$	416,6 \$	204,6 \$
Onces d'or vendues	134 960	113 685	251 179	156 759
Prix moyen réalisé de l'or par once vendue	1 726 \$	1 321 \$	1 658 \$	1 301 \$

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires

Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action sont utilisés par la direction et les investisseurs pour mesurer la performance opérationnelle sous-jacente de la société. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) après ajustement visant à exclure l'incidence après impôt d'éléments spécifiques qui sont importants, mais ne rendent pas compte des activités sous-jacentes de la société, y compris les ajustements au titre de la dépréciation et les reprises, les pertes de valeur d'actifs, la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé, la variation des taux d'impôt, le profit (la perte) sur les dérivés incorporés, les coûts de transaction, les indemnités de départ des membres de la direction, le profit (la perte) sur la vente de titres et les autres éléments non récurrents. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action est calculé(e) en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action. Au cours des périodes précédentes, le bénéfice net (la perte nette) a également fait l'objet d'un ajustement visant à exclure le profit (la perte) sur la sortie d'actifs dans le cours normal des activités et la réduction de valeur des stocks. Ces éléments ne sont plus exclus puisqu'on considère qu'ils surviennent de temps à autre dans le cours normal des activités. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action en 2019 ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation des périodes à venir.

Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires de la société :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	45,6 \$	12,2 \$	40,7 \$	(14,8) \$
Perte (profit) sur la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé	3,0	(0,4)	15,3	5,5
Profit sur le dérivé lié à l'option de rachat	(5,7)	—	(1,2)	—
Coûts fixes de Lamaque ¹⁾	0,8	—	1,5	—
Indemnités de départ	—	1,1	—	1,1
Coûts de transaction ²⁾	—	3,6	—	3,6
Profit sur la vente de droits de redevances ³⁾	—	(8,1)	—	(8,1)
Reprise de perte de valeur	—	(11,7)	—	(11,7)
Total du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)⁴⁾	43,8 \$	(3,5) \$	56,3 \$	(24,5) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	169 867	158 372	167 524	158 345
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action (en \$ par action)	0,26 \$	(0,02) \$	0,34 \$	(0,15) \$

1) Les coûts fixes des mines liés à l'interruption temporaire des activités à Lamaque imposée par le gouvernement pour faire face à la pandémie de COVID-19 sont présentés déduction faite de l'impôt et des subventions comptabilisées dans les autres produits.

2) Des coûts de transaction non amortis de 3,6 millions de dollars relatifs au remboursement de la dette en juin 2019 ont été passés en charges en totalité au deuxième trimestre de 2019.

3) Un profit de 8,1 millions de dollars sur la vente de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie relativement à un bien sis en Turquie a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2019.

4) Les chiffres présentés pour le deuxième trimestre de 2019 et le cumul 2019 ont été ajustés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2020 en excluant les ajustements liés aux pertes sur la sortie d'actifs dans le cours normal des activités (0,6 million de dollars pour le deuxième trimestre; cumul de 0,7 million de dollars) et à la réduction des stocks (1,6 million de dollars pour le deuxième trimestre; cumul de 4,6 millions de dollars). Les pertes nettes ajustées telles que présentées initialement s'élevaient à 1,2 million de dollars et à 19,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019 et le cumul 2019, respectivement.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA des activités poursuivies représente le bénéfice net avant intérêts, impôt et amortissements. Le BAIIA ajusté inclut le produit net tiré des ventes de la production précommerciale, mais ne tient pas compte de l'incidence des pertes de valeur, des reprises de pertes de valeur, des paiements fondés sur des actions, des pertes ou profits sur la sortie d'actifs, des indemnités de départ des membres de la direction, des coûts fixes des mines liés à la pandémie de COVID-19 ni des autres charges ou recouvrements hors trésorerie ou non récurrents. En sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, nous et certains investisseurs utilisons le BAIIA et le BAIIA ajusté comme indicateurs de la capacité de la société à générer des liquidités en produisant des flux de trésorerie d'exploitation pour satisfaire les besoins en fonds de roulement et financer les obligations au titre du service de la dette et des dépenses d'investissement. Le BAIIA est par ailleurs fréquemment utilisé par des investisseurs et des analystes à des fins d'évaluation selon une relation observée ou déduite entre le BAIIA et les valeurs de marché pour déterminer la valeur totale approximative de l'entreprise. Le BAIIA et le BAIIA ajusté ont pour objectif la présentation d'informations additionnelles aux investisseurs et analystes, n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et ne devraient pas être considérés de manière isolée ou en remplacement de mesures du rendement préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne rendent pas compte de l'incidence des charges décaissées des activités de financement et de l'impôt et, par conséquent, ne sont pas nécessairement indicateurs du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation aux termes des IFRS. D'autres sociétés pourraient calculer le BAIIA et le BAIIA ajusté différemment.

Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avant impôt sur le résultat avec le BAIIA et le BAIIA ajusté :

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	67,4 \$	17,2 \$	83,3 \$	(4,1) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et épuisement ¹⁾	58,9	41,5	111,8	61,6
Produits d'intérêts	(0,9)	(1,0)	(1,3)	(2,2)
Charges financières	6,5	16,8	22,7	24,1
BAIIA	131,8 \$	74,5 \$	216,5 \$	79,4 \$
Paiements fondés sur des actions	2,9	2,5	4,7	5,4
Perte sur la sortie d'actifs	0,1	1,0	2,6	1,0
Coûts fixes de Lamaque ²⁾	1,0	—	2,1	—
Produit des ventes de production précommerciale, montant net	—	7,6	—	12,2
Vente de droits de redevances ³⁾	—	(8,1)	—	(8,1)
Indemnités de départ	—	1,1	—	1,1
Reprise de perte de valeur	—	(11,7)	—	(11,7)
BAIIA ajusté	135,8 \$	66,8 \$	225,8 \$	79,3 \$

1) Comprend l'amortissement des charges générales et administratives.

2) Les coûts fixes des mines liés à l'interruption temporaire des activités à Lamaque imposée par le gouvernement pour faire face à la pandémie de COVID-19 sont présentés déduction faite des subventions comptabilisées dans les autres produits.

3) Un profit de 8,1 millions de dollars sur la vente de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie relativement à un bien sis en Turquie a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2019.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux IFRS. Nous sommes d'avis qu'ils donnent une indication utile de notre capacité à exercer nos activités sans avoir recours à des emprunts supplémentaires ou à la trésorerie existante. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation, moins les sorties nettes liées aux activités d'investissement avant les augmentations ou les diminutions de la trésorerie en lien avec les dépôts à terme ou les liquidités soumises à des restrictions. Les variations des soldes de trésorerie liées aux dépôts à terme et aux liquidités soumises à des restrictions ne sont pas considérées comme représentatives de notre capacité à générer des flux de trésorerie.

	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2019	Cumul 2020	Cumul 2019
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	99,6 \$	51,0 \$	152,9 \$	50,4 \$
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	13,6	(33,7)	(82,9)	(97,5)
(Diminution) augmentation des dépôts à terme	(50,0)	(1,9)	1,6	(1,9)
(Diminution) augmentation des liquidités soumises à des restrictions	0,1	(10,6)	(1,1)	(10,2)
Flux de trésorerie disponibles	63,4 \$	4,8 \$	70,5 \$	(59,2) \$

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le fonds de roulement est une mesure commune de liquidité, mais n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les actifs courants et les passifs courants. Le fonds de roulement est calculé en déduisant les passifs courants des actifs courants. Le fonds de roulement ne comprend pas les actifs détenus en vue de la vente ni les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente. Le fonds de roulement ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider le lecteur à évaluer nos liquidités.

Le tableau suivant expose le fonds de roulement pour les périodes présentées :

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Actifs courants, compte non tenu des actifs détenus en vue de la vente	700,1 \$	423,4 \$
Passifs courants, compte non tenu des passifs détenus en vue de la vente	374,6	217,5
Fonds de roulement	325,6 \$	205,9 \$

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation du fonds de roulement

Nous avons recours aux flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation) avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme supplément aux états financiers consolidés, ce qui exclut la variation d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, tels que les débiteurs, les avances et les acomptes, les stocks ainsi que les créditeurs et charges à payer. Nous sommes d'avis que la présentation de nos flux de trésorerie d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement fournit aux investisseurs une autre indication de la performance financière passée de la société ou de ses perspectives. Ils ne doivent pas être présentés en remplacement des flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation), lesquels sont établis conformément aux IFRS.

Gestion des risques

Dans le cadre des activités de prospection, de mise en valeur et d'exploitation de gisements minéraux, nous sommes exposés à divers risques importants. Plusieurs de ces risques financiers et opérationnels pourraient avoir une incidence importante sur nos flux de trésorerie et notre rentabilité. Les risques et incertitudes les plus importants auxquels nous devons faire face comprennent : les épidémies mondiales de maladies infectieuses, dont la COVID-19, les risques politiques et économiques et les autres risques spécifiques aux territoires où nous exerçons nos activités, notre capacité à maintenir les relations avec la collectivité et l'acceptabilité sociale, les phénomènes naturels, dont les changements climatiques et les répercussions sur la santé et sur le plan social, notre capacité à maintenir des liquidités et du financement suffisants; le risque inhérent à la mise en valeur de projets et aux processus d'obtention de permis, notre capacité à assurer le service de la dette et à rembourser notre dette, les risques environnementaux, la détérioration de la conjoncture économique mondiale, une réglementation gouvernementale nouvelle ou modifiée, le risque lié aux prix des marchandises, l'incertitude relative aux ressources minérales et à leur transformation en réserves minérales, le remplacement des réserves épuisées et les répercussions prévues sur les réserves et sur la valeur comptable de nos biens, la mise à jour des modèles de ressources et de réserves ainsi que des plans concernant la durée d'utilité des mines, la survenance de facteurs géologiques ou métallurgiques imprévisibles, l'incertitude relative aux estimations visant la production, y compris la capacité d'extraire les tonnes prévues et d'obtenir les teneurs estimées et la modification des hypothèses relatives aux charges d'exploitation et aux dépenses d'investissement. Ce ne sont pas les seuls risques et incertitudes auxquels nous devons faire face. Les risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus, ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle, pourraient également nuire à nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives.

Pour une analyse approfondie des risques et incertitudes visant nos activités et le cours de nos actions, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle actuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ces risques étant intégrés par renvoi dans les présentes.

Les principales variations aux risques financiers, aux risques liés à l'exploitation et aux risques commerciaux auxquels est exposée la société au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020 se présentent comme suit :

COVID-19 et risque de liquidité

Nos activités pourraient être gravement touchées par les effets de toute épidémie mondiale de maladie contagieuse. Une épidémie importante de maladie contagieuse dans la population humaine pourrait entraîner une crise sanitaire généralisée qui pourrait nuire aux économies et aux marchés financiers de nombreux pays, entraînant un ralentissement économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande de nos produits et probablement se répercuter sur nos résultats d'exploitation. En particulier, la récente pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur les situations financières à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons pas prévoir avec précision les conséquences de la COVID-19 sur nos activités, sur la juste valeur de nos actifs, sur notre capacité à obtenir du financement, sur la capacité des tiers à remplir leurs obligations envers nous, sur la durée des restrictions de voyage et de quarantaine imposées par les gouvernements des pays dans lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les incertitudes liées à la gravité de la maladie et à la durée de l'épidémie.

Le 30 mars 2020, nous avons prélevé 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable et nous continuons de détenir ces fonds comme mesure proactive à la lumière de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19. Nous n'avons pas besoin de ces fonds dans l'immédiat, mais nous nous en servons pour financer nos frais généraux s'il y a lieu. Nous continuons à surveiller notre capacité à honorer nos engagements actuels, notamment en matière de dette, et à revoir nos coûts d'exploitation et notre budget d'investissement afin de réduire les dépenses si nécessaire.

Conformément aux restrictions posées par le gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie de COVID-19 dans la province, nous avons temporairement cessé nos activités d'extraction et de traitement à la mine Lamaque du 25 mars 2020 au 15 avril 2020. Pendant cette période, nous avons réduit nos activités et n'avons maintenu sur place que le personnel essentiel chargé de maintenir des systèmes de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement appropriés. Si la prévalence de la COVID-19 continue d'augmenter (ou si les craintes à l'égard de la COVID-19 continuent de s'accroître), les gouvernements, y compris ceux de l'extérieur de la province de

Québec, pourraient continuer d'accroître les règlements et les restrictions relatifs à la circulation de la main-d'œuvre ou des produits, ainsi que les interdictions de voyager. Cela pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur nos activités, sur nos fournisseurs, sur nos clients, sur nos canaux de distribution et sur notre capacité à faire avancer nos projets. En particulier, si l'un de nos employés ou de nos consultants devait être infecté par la COVID-19 ou par des agents pathogènes similaires, cela pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et sur nos perspectives.

Nous avons mis en œuvre ce que nous croyons être les processus, les politiques et les contrôles nécessaires dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités afin de répondre adéquatement à la situation relative à la COVID-19, y compris pour protéger davantage la santé et la sécurité des membres de notre personnel, de leurs familles et des communautés avoisinantes. Toutefois, compte tenu des incertitudes entourant l'évolution rapide de la situation et ses répercussions à l'échelle mondiale, rien ne garantit que les politiques et les procédures qui ont été ou qui pourraient être mises en place atténueront les risques ou qu'elles ne se traduiront pas par des résultats moins favorables sur le plan économique ou en matière de santé et de sécurité.

Risque de taux d'intérêt

Notre dette en cours est constituée de billets garantis de premier rang portant intérêt à un taux fixe de 9,5 % et d'un emprunt à terme portant intérêt à un taux variable fondé sur le TIOL. En mars 2020, nous avons en outre prélevé 150 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable à titre de mesure proactive à la lumière de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19. Les sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable portent également intérêt à des taux variables fondés sur le TIOL. Les emprunts qui portent intérêt à des taux variables nous exposent à un risque de taux d'intérêt. Au 30 juin 2020, une somme de 167 millions de dollars était impayée aux termes de l'emprunt à terme et un montant de 150 millions de dollars était impayé aux termes de la facilité de crédit renouvelable. Une augmentation de 1 % du taux d'intérêt variable entraînerait un recul de 3,2 millions de dollars du résultat net sur une base annualisée.

Ce ne sont pas les seuls risques qui pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le cours de nos titres, et d'autres risques pourraient avoir une incidence plus importante sur la société à l'avenir ou les risques ci-dessus pourraient perdre de l'importance, selon la situation actuelle de notre entreprise ou de nos activités.

Le lecteur est invité à revoir chacun des facteurs de risque présentés dans notre plus récente notice annuelle déposée, soit celle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesquels facteurs de risque comprennent une analyse détaillée des risques susmentionnés et des autres risques pertinents.

Autres informations et mises en garde

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat. Nous sommes d'avis que tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu et appliqué soit-il, comporte des limites. Par conséquent, même les systèmes dont l'efficacité a été établie ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôles sont atteints. Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre qu'il ait, une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Jugements et estimations comptables significatifs

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction exerce un jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à la fin de chaque période. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Pour obtenir plus de précisions sur nos jugements et estimations comptables significatifs, il y a lieu de se reporter à la note 4 des états financiers consolidés audités de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Il n'y a pas eu de modification ultérieure apportée à ces jugements et estimations comptables significatifs.

Modifications de méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont été appliquées dans nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 sont identiques à celles qui ont été appliquées dans les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, autres que celles qui suivent :

Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a publié, dans le cadre de la première phase de ses travaux liés à la réforme des taux d'intérêt de référence, des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et couverture*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, afin de faire face aux répercussions, sur la présentation de l'information financière, de la réforme des taux d'intérêt de référence tels que la cessation des taux interbancaires offerts. Les modifications aux termes de la première phase du projet sont axées sur l'incidence sur les dispositions en matière de comptabilité de couverture. La société a adopté les modifications aux termes de la première phase et il n'y a eu aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La société continuera d'évaluer les répercussions qu'auront les modifications relatives à la réforme des taux d'intérêt de référence sur ses états financiers consolidés.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a modifié le *Cadre conceptuel de l'information financière*. Le *Cadre conceptuel* définit les concepts fondamentaux qui sont à la base de la présentation de l'information financière et fournit aux sociétés des balises pour développer des méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS n'existe. Le *Cadre conceptuel* définit l'objectif de l'information financière à usage général; énonce les caractéristiques qualitatives de l'information financière utile; fournit une description de l'entité comptable; établit la définition d'un actif, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges ainsi que les lignes directrices concernant les critères de comptabilisation et de décomptabilisation; établit les méthodes d'évaluation et fournit les directives quant aux circonstances dans lesquelles elles doivent être appliquées; et établit les concepts de capital et de maintien du capital. La société a adopté cette norme, et il n'y a eu aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

La modification de normes existantes suivante a été publiée mais elle n'a pas encore été adoptée par la société.

Immobilisations corporelles : produit de la vente avant l'utilisation prévue

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié une modification de portée limitée de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles – produit de la vente avant l'utilisation prévue*. Du fait de la modification, il est interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les montants reçus de la vente d'éléments produits pendant la préparation de cette immobilisation en vue de son utilisation prévue. Les montants reçus doivent plutôt être comptabilisés en résultat net comme produits de la vente et coûts connexes. Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de cette modification de portée limitée sur ses états financiers consolidés.

Personne qualifiée

Sauf indication contraire, Paul Skayman, FAusIMM, conseiller spécial du chef de l'exploitation, est la personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101 responsable de préparer et de superviser la préparation des informations scientifiques et techniques figurant dans le présent rapport de gestion et de vérifier les données techniques se rapportant à nos mines en exploitation et à nos projets de mise en valeur présentés dans le présent document.

Déclarations et informations prospectives

Certaines déclarations formulées et informations données aux présentes constituent des informations ou des déclarations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Souvent, on peut reconnaître les déclarations et les informations prospectives grâce à l'utilisation d'expressions telles que « prévoit », « croit », « prévisions budgétaires », « continuer », « estimations », « prévu », « future », « a l'intention de », « occasions », « plans », « projeté », ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou d'informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourront » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés.

Les déclarations ou informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, notamment, des déclarations ou informations à l'égard de ce qui suit : la durée, l'étendue et les autres implications de la COVID-19 ainsi que toute restriction ou suspension liée à nos activités, nos prévisions et nos perspectives, y compris la production prévue, les coûts et les taux de récupération de l'or prévus, y compris l'augmentation des taux de récupération obtenus par la lixiviation en tas grâce à la prolongation de la durée de la lixiviation en conjonction avec un cylindre de broyage à haute pression à Kişladağ, l'augmentation de la capacité de production de l'usine Sigma, le calendrier et le coût de la construction d'une descenderie souterraine au gisement Triangle et les avantages qui y sont liés, l'agrandissement de Lamaque, le succès d'un système de flottation en colonne pour améliorer la qualité et la teneur des concentrés et réduire les frais de transport et de traitement des concentrés à Efemçukuru, des données économiques favorables pour nos plans de lixiviation en tas et la capacité de prolonger la durée d'utilité de nos projets, la fin des travaux de construction à Skouries, la vente potentielle de la mine de minerai de fer de Vila Nova, les dépenses d'investissement et de prospection prévues, la conversion des ressources minérales en réserves minérales, nos attentes quant à notre performance financière et opérationnelle future, y compris nos attentes quant à la génération de flux de trésorerie disponibles, à la récupération prévue des métaux et à l'amélioration de la teneur et de la qualité des concentrés, aux perspectives relatives au prix de l'or et au marché mondial de concentrés, le remboursement des billets garantis prioritaires, ainsi que notre stratégie, nos plans et nos objectifs, notamment les plans et priorités prévus en matière de prospection, de mise en valeur, de construction, d'obtention de permis et d'exploitation, les échéanciers s'y rapportant et les résultats des poursuites ou des procédures d'arbitrage.

Les déclarations et informations prospectives sont de par leur nature, fondées sur des hypothèses et elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui y sont explicitement ou implicitement indiqués.

Nous avons posé certaines hypothèses à l'égard des déclarations et des informations prospectives, y compris des hypothèses sur la manière dont l'impact économique et social mondial de la COVID-19 est géré, la durée et l'ampleur de la pandémie de COVID-19, le calendrier et le coût de la construction d'une descenderie souterraine au gisement Triangle et les avantages qui y sont liés, notre capacité à mener à bien le remboursement des billets garantis prioritaires, le contexte géopolitique, économique, légal et d'obtention de permis dans lequel nous évoluons, le cours futur de l'or et d'autres marchandises, le marché des concentrés à l'échelle mondiale, les cours de change, les coûts et les charges prévus, la production, les réserves et ressources minérales, les taux de récupération métallurgique, l'incidence des acquisitions, des sorties, des suspensions et des retards sur nos activités ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront essentiellement selon les mêmes bases que celles qui existaient à la date du présent rapport de gestion.

Même si notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes représentées par ces déclarations ou informations sont raisonnables, rien ne garantit que les déclarations ou les informations prospectives se révéleront exactes. Bon nombre des hypothèses sont difficiles à prévoir et indépendantes de notre volonté.

De plus, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se matérialiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer substantiellement des résultats indiqués dans les déclarations ou informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs incluent, entre autres : les épidémies mondiales de maladies infectieuses, y compris la COVID-19, le calendrier et le coût de la construction d'une descenderie souterraine au gisement Triangle et les avantages qui y sont liés, notre capacité à mener à bien le remboursement des billets garantis prioritaires, les résultats des essais supplémentaires; les taux de récupération de l'or et d'autres métaux; le climat géopolitique et économique (mondial et régional; les risques liés aux titres et permis miniers; la volatilité du prix de l'or et d'autres marchandises; les risques liés à des poursuites ou des procédures d'arbitrage éventuelles ou imminentes se rapportant à nos activités ou à nos biens; l'incidence prévue sur les réserves et la valeur comptable; la mise à jour de la modélisation des ressources et des réserves et des plans pour la durée d'utilité des mines; les risques liés à la mise en valeur et l'exploitation de mines; les risques liés au financement; les risques liés à l'exercice d'activités dans des pays étrangers; les risques liés aux investissements souverains; les risques liés à la réglementation et aux restrictions réglementaires, y compris les restrictions et obligations légales en matière d'environnement; l'écart entre le niveau réel et le niveau prévu de la production; les réserves et ressources minérales et les essais métallurgiques et la récupération métallurgique; les besoins de financement supplémentaire; les fluctuations de la valeur des devises; les actions d'organismes communautaires et non gouvernementaux; la nature spéculative de la prospection d'or; la dilution; la volatilité du cours des actions; le prix de nos actions ordinaires; la concurrence; la perte d'employés importants; les titres viciés sur des claims ou des terrains miniers; ainsi que les facteurs de risque dont il est question à la rubrique intitulée « Gestion des risques », ci-dessus. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle déposée à l'égard de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur SEDAR et EDGAR sous la dénomination sociale de la société, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent notre entreprise et nos activités de la société.

Les énoncés prospectifs visent à aider le lecteur à saisir le point de vue actuel de la direction quant aux perspectives à court et à long terme de la société et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux déclarations et informations prospectives figurant aux présentes. Sauf si nous y sommes tenus par la loi, nous ne prévoyons pas mettre à jour les informations prospectives à mesure que les conditions changent.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains à l'égard des estimations de ressources mesurées, indiquées et présumées

Les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » utilisés dans le présent document sont des termes miniers canadiens utilisés conformément au Règlement 43-101, selon les lignes directrices énoncées dans les normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM ») adoptées par l'ICM, et telles qu'elles peuvent être modifiées à l'occasion. Ces définitions diffèrent de celles qui sont utilisées dans l'*Industry Guide 7* de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC »). Aux termes de l'*Industry Guide 7*, les réserves minérales sont définies comme une partie d'un gisement minier qui peut être extraite et exploitée de manière rentable et légale au moment où les réserves minérales ont été établies.

Bien que l'utilisation des termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soit reconnue et exigée par les organismes de réglementation canadiens, ces termes ne sont pas définis aux termes de l'*Industry Guide 7* et historiquement, il n'est pas permis de les utiliser dans les rapports et les déclarations d'inscription déposés auprès de la SEC. Ainsi, les renseignements qui figurent dans le présent rapport relativement à des descriptions de minéralisation et des ressources aux termes des normes canadiennes pourraient ne pas être comparables aux renseignements semblables communiqués aux termes de l'*Industry Guide 7* par les entreprises américaines dans les documents déposés auprès de la SEC.

Par conséquent, les informations contenant une description de nos gisements minéraux peuvent ne pas être comparables à des informations analogues rendues publiques par des sociétés américaines assujetties aux exigences d'information financière et de communication prévues par les lois fédérales des États-Unis et les règles et règlements connexes.

Information sur la société

Administrateurs

George Albino ^{2, 3}	Président du conseil d'administration
George Burns	Président et chef de la direction
Teresa Conway ^{1, 2}	Administratrice indépendante
Catharine Farrow ^{2, 4}	Administratrice indépendante
Pamela Gibson ^{1, 3}	Administrateur indépendant
Michael Price ^{1, 4}	Administrateur indépendant
Steven Reid ^{2, 4}	Administrateur indépendant
John Webster ^{1, 3}	Administrateur indépendant

Comités du conseil d'administration

1. Comité d'audit
2. Comité de rémunération
3. Comité de gouvernance et des candidatures
4. Comité de développement durable

Membres de la haute direction et de la direction

George Burns	Président et chef de la direction
Philip Yee	Vice-président directeur et chef des finances
Joe Dick	Vice-président directeur et chef de l'exploitation
Jason Cho	Vice-président directeur et chef de la stratégie et dirigeant
Tim Garvin	Vice-président directeur et avocat général
Christos Balaskas	Vice-président et directeur général, Grèce
Lincoln Silva	Vice-président et directeur général, Brésil
Nicolae Stanca	Vice-président et directeur général, Roumanie
Mehmet Yilmaz	Vice-président et directeur général, Turquie
Cara Allaway	Vice-présidente, Finances
Sam Houston	Vice-président, Projets d'investissement et ingénierie
Peter Lewis	Vice-président, Prospection
Lisa Ower	Vice-présidente, Ressources humaines

Siège social

1188 Bentall 5
550 Burrard Street
Vancouver, C.-B.
V6C 2B5 Canada
www.eldoradogold.com

Relations avec les investisseurs

Peter Lekich, Directeur, Relations avec les investisseurs
Tél. : +1 604 687 4018
Courriel : peter.lekich@eldoradogold.com

Auditeurs

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
777 Dunsmuir Street
Vancouver, C.-B.
V7Y 1K3 Canada

Agent chargé de la tenue des registres et fiduciaire

Services aux investisseurs Computershare Inc.
100 University Avenue
8th Floor, North Tower
Toronto, Ontario
M5J 2Y1 Canada